



COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2012



ANNEXE

SOMMAIRE

(CHIFFRES EXPRIMÉS EN MILLIONS D'EUROS SAUF MENTION CONTRAIRE)

NOTES

1. Faits significatifs de l'exercice
2. Principes et méthodes comptables du Groupe
3. Actif non courant
4. Actif courant
5. Information sur les capitaux propres consolidés
6. Provisions non courantes et courantes
7. Actif et Passif d'impôt non courant
8. Dettes financières non courantes et courantes
9. Principaux éléments de variation de l'endettement net
10. Passif courant
11. Analyse du chiffre d'affaires et autres produits de l'activité
12. Résultat Opérationnel
13. Coût de l'endettement financier net / Autres produits et charges financiers
14. Charge d'impôt
15. Résultat net des activités poursuivies et résultat dilué par action
16. Information sectorielle
17. Instruments financiers
18. Engagements hors bilan
19. Effectifs, engagements envers le personnel et participation
20. Informations sur les parties liées et les avantages des organes d'administration et de direction
21. Informations complémentaires sur le tableau de flux de trésorerie
22. Honoraires des commissaires aux comptes
23. Principaux taux de conversion
24. Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2012

Déclaration de conformité :

Au 31 décembre 2012, les états financiers consolidés de Bouygues et de ses filiales ("le Groupe") ont été préparés conformément aux normes internationales établies par l'IASB incluant : les IFRS, IAS (*International Accounting Standards*), complétées des interprétations formulées par l'ancien *International Financial Committee* ("IFRIC"), à présent appelé IFRS *Interpretation Committee* ou émises par l'organisme qui l'a précédé le *standing Interpretation Committee* ("SIC"), approuvées par l'Union européenne et applicables à cette date. Au 31 décembre 2012, le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation par anticipation, non approuvée par l'Union européenne à l'exception de l'amendement IAS 1 sur la présentation de l'état des charges et produits comptabilisés et de l'amendement de la norme IAS 19, entrés en vigueur au sein de l'Union européenne le 6 juin 2012.

Les comptes présentent en millions d'euros (sauf mention contraire) :

- ✓ le bilan,
- ✓ le compte de résultat et l'état des charges et produits comptabilisés,
- ✓ le tableau de variation des capitaux propres,
- ✓ le tableau des flux de trésorerie,
- ✓ l'annexe.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés établis au 31 décembre 2011.

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 PÉRIMÈTRE AU 31 DÉCEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012, le périmètre comprend 1129 entités contre 1132 à fin 2011. La variation nette de -3 intègre la consolidation des sociétés Thomas Vale au second trimestre et de nouvelles SEP chez Bouygues Construction, la consolidation des sociétés du groupe Servant au premier trimestre chez Colas mais aussi la déconsolidation de SCI / SNC en fin de programme chez Bouygues Immobilier et l'effet de fusion de sociétés chez Colas.

(au 31 décembre)	2012	2011
Intégrations globales	839	865
Intégrations proportionnelles	226	206
Mises en équivalence	64	61
	1129	1 132

1.2 FAITS SIGNIFICATIFS

1.2.1 Faits significatifs de l'exercice 2012

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2012 sont présentées ci-après :

- Le 17 janvier 2012, Bouygues Telecom est devenue titulaire pour un montant de 683 millions d'euros d'une autorisation d'utilisation de lots de fréquences de 10 MHz dans la bande 800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public, avec engagement d'accueillir des MVNO. Cette autorisation, dont la mise en service sera effective ultérieurement, est consentie pour une durée de 20 ans.
- Le 27 janvier 2012, Bouygues a levé 800 millions d'euros grâce à une émission obligataire à 10 ans et portant un coupon de 4,5 %, en prévision de remboursement d'échéances à venir. Le paiement est intervenu le 9 février 2012.
- Le 18 septembre 2012, Bouygues a levé 700 millions d'euros grâce à une émission obligataire à échéance 2023 et portant un coupon de 3,625 %. Le paiement est intervenu le 2 octobre 2012.
- Les mesures de réorganisation et d'adaptation lancées chez Bouygues Telecom et TF1 ont un impact de (200) millions d'euros dans les comptes de l'exercice 2012 (cf. note 12, Résultat opérationnel).
- Le 4 octobre 2012, Alstom a réalisé une augmentation de capital de 350 millions d'euros par placement privé auprès d'investisseurs institutionnels. A la suite de cette opération, la participation de Bouygues est de 29,40 %, contre 30,71 % au 30 septembre 2012. Cette opération se traduit par une perte de dilution de (53) millions d'euros enregistrée en résultat au quatrième trimestre 2012.
- Au cours du quatrième trimestre 2012, Bouygues Telecom a réalisé des cessions (cf. note 12, Résultat opérationnel) pour un montant de 234 millions d'euros (207 millions en désinvestissement d'exploitation et 27 millions en désinvestissement financier) : cession à Antin Infrastructure Partners de 85 % de France Pylônes Services, société qui gère les pylônes en France que Bouygues Telecom lui a apporté, et cession à la société Digital Realty Trust des bâtiments et infrastructures immobilières de trois centres informatiques localisés à Saclay, Montigny-le-Bretonneux et Bièvres.
- Le 21 décembre 2012, Discovery Communications a pris une participation de 20 % dans Eurosport, pour 178 millions d'euros, avec la possibilité de la porter à 51 % dans deux ans. Si Discovery Communications en décidait ainsi, TF1 aurait à son tour la faculté de lui céder les 49 % restant.

Parallèlement, Discovery Communications a pris une participation de 20 % dans plusieurs chaînes de télévision payantes de TF1, pour 14 millions d'euros, avec la possibilité de la porter à 49 % dans deux ans. Dans la mesure où TF1 ne perd pas le contrôle de ces entités, la réévaluation des lots cédés a été enregistrée en capitaux propres pour 93 millions d'euros (cf. notes 2.3 Méthodes de consolidation et 5 Information sur les capitaux propres consolidés).

1.2.2 Rappel des faits significatifs de l'exercice 2011

Les principales acquisitions et opérations de l'exercice 2011 sont présentées ci-après :

- OPRA et annulation d'actions propres

A la suite d'une Offre Publique de Rachat d'Actions (OPRA) lancée début octobre 2011, Bouygues a racheté, pour un montant de 1 250 millions d'euros, 41 666 666 de ses propres actions représentant 11,69 % de son capital que le conseil d'administration de Bouygues a décidé d'annuler le 15 novembre 2011.

- Le 11 octobre 2011, Bouygues Telecom est devenue titulaire pour un montant de 228 millions d'euros d'une autorisation d'utilisation d'une bande de fréquence de 15 MHz dans la bande de 2,6 GHz en France Métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique ouvert au public. Cette autorisation, dont la mise en services sera effectuée après la fin de l'exercice 2012, est consentie pour une durée de 20 ans.
- GROUPE LEADBITTER (BOUYGUES CONSTRUCTION)

Suite à l'accord en mars 2011 des autorités de la concurrence de la Commission européenne, le groupe Bouygues Construction a acquis 51 % pour 37 millions d'euros du groupe Leadbitter au travers de la société Leadbitter Bouygues Holdings Ltd ; les 49 % détenus par l'équipe managériale ont été acquis au troisième trimestre 2012.

Le groupe Leadbitter (activité de bâtiment au Royaume-Uni) est consolidé par intégration globale dans les comptes du groupe Bouygues Construction depuis le 31 mars 2011. Un goodwill est comptabilisé pour 41 millions d'euros au 31 décembre 2012, selon la méthode dite "du goodwill partiel".

L'engagement de rachat des intérêts minoritaires de la société holding affectait notamment les dettes financières non courantes (par la contrepartie des capitaux propres) au 31 décembre 2011 pour 19 millions d'euros.

- GAMMA MATERIALS LTD (COLAS)

Fin juin 2011, Colas a acquis 50 % de la société Gamma Materials Ltd située à l'île Maurice pour 33 millions d'euros. Depuis le 1^{er} juillet 2011, Gamma Materials est consolidée par intégration proportionnelle. Un goodwill est comptabilisé pour 7 millions d'euros au 31 décembre 2012.

1.3 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2012

Il s'élève à 33 547 millions d'euros, en hausse de 2,6 % par rapport à l'activité 2011 à 32 706 millions d'euros.

1.4 FAITS SIGNIFICATIFS ET VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le 7 janvier 2013, Bouygues a racheté, pour un montant de 99 millions d'euros, 5 074 906 de ses propres actions représentant 1,57 % de son capital que le conseil d'administration de Bouygues a décidé d'annuler le 26 février 2013 (cf. note 5 Information sur les capitaux propres consolidés).

----- O -----

2 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES DU GROUPE

2.1 LES ACTIVITÉS DU GROUPE

Le groupe Bouygues est un groupe industriel diversifié, implanté dans plus de 80 pays.

Les métiers s'organisent autour des pôles d'activités ci-après :

a) Construction :

- Bouygues Construction (BTP, énergies et services),
- Bouygues Immobilier,
- Colas (Routes).

b) Télécoms - Médias :

- TF1 (Télévision),
- Bouygues Telecom (Téléphonie mobile/fixe / TV et internet).

c) Le groupe Bouygues détient également une participation de 29,4 % dans le groupe Alstom (Alstom Thermal Power, Alstom Renewable Power, Alstom Transport, Alstom Grid).

2.2 PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du groupe Bouygues intègrent les comptes de Bouygues SA et de ses filiales, ainsi que les participations dans les entités associées et les coentreprises. Ils sont présentés en millions d'euros, devise dans laquelle est traitée la majorité des opérations du Groupe et intègrent les recommandations de présentation du CNC (devenu l'ANC) n° 2009-R-03 du 2 juillet 2009, en matière d'états financiers.

Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 26 février 2013 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2013.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 sont établis selon les normes et principes du référentiel IFRS, sur la base du coût historique, à l'exception de certains actifs / passifs financiers évalués à leur juste valeur lorsque cela est requis par les IFRS ; ils sont présentés comparativement avec les états au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, le groupe Bouygues a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2011 à l'exception des évolutions obligatoires édictées par les normes IFRS mentionnées ci-après, applicables au 1^{er} janvier 2012 et de l'application anticipée de l'amendement IAS 1 et celui de la norme IAS 19 ; ces changements n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes.

- *Principales normes IFRS, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union européenne, d'application obligatoire ou applicable par anticipation au 1^{er} janvier 2012 :*
 - **Amendement IFRS 7** : informations à fournir sur les transferts d'actifs (norme obligatoire au 1^{er} janvier 2012). Cet amendement ne modifie pas les modalités actuelles de comptabilisation des opérations de titrisation mais précise les informations devant être publiées.
 - **Amendement IAS 1** : présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI). L'amendement IAS 1, bien que non adopté par l'Europe au 31 décembre 2011, avait été appliqué par anticipation au 1^{er} janvier 2011 par le Groupe dans la mesure où il n'entraîne pas de contradiction avec des textes déjà adoptés. Il est entré en vigueur au sein de l'Union européenne le 6 juin 2012 et il est d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013.

- **Amendement IAS 19** : avantages du personnel (norme publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 6 juin 2012 et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2013 avec application anticipée autorisée au 1^{er} janvier 2012). Cette norme est appliquée de manière anticipée dans les comptes consolidés de l'exercice 2012. Dans la mesure où le Groupe comptabilise déjà en capitaux propres les écarts actuariels relatifs aux avantages du personnel pour les régimes à prestations définies, l'application de ce changement de méthode aurait eu un impact non significatif sur la situation nette et le résultat net de l'exercice 2011. L'impact en capitaux propres de (20) millions d'euros (nets d'impôts différés actifs) correspond principalement à l'effet d'une modification de régime de retraite intervenue en 2005, net de la part ayant fait l'objet depuis d'un étalement par résultat selon la norme IAS 19 précédemment appliquée.
- **IFRS 10 : états financiers consolidés, IFRS 11 : partenariats, IFRS 12 : informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27 : états financiers individuels (version modifiée en 2011), IAS 28 : participations dans des entreprises associées et des coentreprises (version modifiée en 2011)** : ces normes ont été adoptées le 29 décembre 2012 et sont applicables de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014. L'impact de ces normes, qui n'ont pas été anticipées par le Groupe au 1^{er} janvier 2012, est en cours d'évaluation.
- **Amendements d'IAS 12 : impôts sur le résultat – Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents, Amendements d'IFRS 1 : première application des normes internationales d'information financières – hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants, IFRS 13 : évaluation de la juste valeur** : ces normes ont été adoptées le 29 décembre 2012 et sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013. Elles sont sans incidence sur les comptes du Groupe.
- *Principales autres normes, amendements et interprétations essentielles publiées par l'IASB, non encore approuvés par l'Union européenne.*

L'IASB a publié les principales normes et amendements suivants avant le 31 décembre 2012, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

Norme et amendement	Date d'application IASB*	Impacts Groupe attendus
IFRS 9 : instruments financiers classification et évaluations des actifs financiers	1 ^{er} janvier 2015	Non estimable à ce jour (projet en cours)
* <i>sauf précision contraire, applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée dans cette colonne</i>		

- Choix comptables / estimations dans l'évaluation de certains Actifs / Passifs / Produits et Charges :

Afin de préparer les états financiers consolidés conformément aux normes et interprétations, des estimations et des hypothèses ont parfois été faites ; elles ont pu concerner les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Celles-ci concernent pour l'essentiel : l'appréciation des tests de dépréciation des goodwill, des paiements en actions (*stock-options*), des avantages du personnel (indemnités de fin de carrière...), de la juste valeur des instruments financiers non cotés, des impôts différés actif, et des provisions...

Enfin, en l'absence de norme ou interprétation applicable à une transaction spécifique, à un autre évènement ou une condition, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes, donnant une image fidèle et comparable d'une période à l'autre afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;

- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Dès lors, une information circonstanciée figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

2.3 MÉTHODES DE CONSOLIDATION

- Intégration globale

Les sociétés sur lesquelles Bouygues exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans perte de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires et leur impact sur les comptes du Groupe est enregistré en capitaux propres, sans impact sur le résultat.

Appréciation du contrôle exclusif sur TF1 :

- Au 31 décembre 2012, Bouygues détient 43,65 % du capital et des droits de vote de TF1. Le contrôle exclusif exercé sur TF1 est fondé sur :
 - la détention par Bouygues de façon continue et régulière d'une forte majorité des droits de vote en assemblée générale des actionnaires de TF1, aucun autre actionnaire ne détenant directement ou indirectement une fraction de droits de vote supérieure à celle détenue par Bouygues,
 - la détermination par Bouygues seule des décisions en assemblée générale sur une période d'au moins deux exercices successifs.

On peut y ajouter :

- le nombre élevé de postes d'administrateurs alloués à Bouygues au sein du conseil d'administration de TF1,
- le rôle de Bouygues dans la nomination des principaux dirigeants de TF1.

Le contrôle exclusif exercé par Bouygues sur TF1 est ainsi établi.

- Intégration proportionnelle : participations dans les coentreprises

Une coentreprise est un accord contractuel en vertu duquel deux parties ou plus, conviennent d'exercer une activité économique, sous contrôle conjoint ; les actifs / passifs, charges et produits de ces sociétés sont consolidés selon la méthode de l'intégration proportionnelle en quote-part du pourcentage de contrôle : c'est le cas notamment pour les sociétés en participation travaux de Bouygues Construction, Colas et les sociétés immobilières de Bouygues Immobilier.

- Participations dans les sociétés associées

Une société associée est une société non contrôlée mais sur laquelle le Groupe exerce une influence notable. Cette dernière est présumée lorsque le Groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de l'entité.

Les résultats, les actifs et passifs des sociétés associées sont appréciés selon la méthode de la mise en équivalence.

- Alstom : Bouygues exerce une influence notable sur Alstom compte tenu de sa participation de 29,4 %, et de sa représentation par deux administrateurs au conseil d'administration.

Au 31 décembre 2012, la participation dans Alstom est comptabilisée dans la rubrique "Entités associées" selon la méthode de mise en équivalence pour sa valeur nette globale d'acquisition (y compris goodwill) complétée des contributions de la période au résultat net, soit un montant net global de 4 480 millions d'euros (dont 2 510 millions d'euros de goodwill)

Compte tenu du décalage des dates de clôture des exercices annuels d'Alstom (31 mars) et de Bouygues (31 décembre), la contribution d'Alstom au résultat net a été estimée à 59 millions d'euros contre 56 millions d'euros au quatrième trimestre 2012 sur la base des résultats publiés d'Alstom au titre du premier semestre de son exercice 2012 / 2013, soit une contribution de 240 millions d'euros pour l'exercice 2012 (190 millions d'euros pour 2011).

L'amortissement des ré-estimations pratiquées au titre des actifs identifiables incorporels et autres d'Alstom, au compte de résultat consolidé du Groupe, s'élève à (15) millions d'euros, pour la part revenant au groupe Bouygues.

- Contrats de concession et PPP (partenariats public-privé) :

Dans le groupe Bouygues Construction, les contrats de concessions et PPP sont conclus vis-à-vis de collectivités par des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation généralement inférieure à 20 % ; celles-ci ne sont pas consolidées compte tenu du rôle effectivement limité du Groupe dans ces structures. Quant aux participations dans les sociétés concessionnaires, elles sont pour la plupart consolidées par mise en équivalence ou, à défaut, non consolidées.

- Conformément à IAS 39, les participations non consolidées sont comptabilisées à leur juste valeur et font l'objet de tests d'évaluation de leur valeur à chaque arrêté.

2.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées, qui apprécient notamment la notion de "prise de contrôle" dans l'application faite aux opérations d'acquisition ou de cession de titres ; selon le cas, les impacts sont pris en compte de résultat consolidé ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs et passifs identifiables acquis. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition et présentés au bilan selon la méthode de la réestimation totale, conformément à IFRS 3. Cette méthode consiste à réestimer les actifs et passifs acquis pour leur juste valeur totale (et non à hauteur de la seule quote-part d'intérêt acquise).

Lors de chaque regroupement d'entreprises, la norme IFRS 3 révisée offre le choix entre une évaluation des intérêts minoritaires :

- à la juste valeur (c'est-à-dire avec un goodwill alloué à ces derniers, selon la méthode dite du "goodwill complet"),
- à leur quote-part dans la juste valeur des seuls actifs et passifs identifiables de la société acquise (c'est-à-dire sans goodwill affecté aux minoritaires, selon la méthode dite du "goodwill partiel").

La juste valeur est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel du coût du regroupement d'entreprise sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition, les intérêts minoritaires étant, selon le choix retenu, évalués ou non à la juste valeur (comme indiqué ci-avant). Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie correspondante bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au regroupement d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissements des acquisitions (métier pour le groupe Bouygues).

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de l'acquise, les intérêts minoritaires, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés au compte de résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au chapitre ci-après intitulé "Suivi de la

valeur des actifs immobilisés", conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en résultat opérationnel.

Conformément à IFRS 3 R, à la date de prise de contrôle, la quote-part antérieurement détenue est réévaluée à la juste valeur, en contrepartie du résultat ; en cas de perte de contrôle, en complément du résultat de cession, la quote-part conservée est également réévaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

En cas de variation de pourcentage, sans incidence sur le contrôle, l'écart entre le prix payé ou encaissé et la valeur comptable des intérêts minoritaires est constatée directement en capitaux propres part du Groupe. En conséquence, il n'y a pas constatation de goodwill complémentaire.

Les coûts directs liés au regroupement sont comptabilisés en résultat.

Les goodwill déterminés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 restent appréciés selon la méthode de la réestimation partielle ; cette méthode consiste à limiter la réestimation des éléments identifiables à la seule quote-part de titres acquis. Les droits des minoritaires sont pris en compte sur la base de la valeur comptable des éléments, telle qu'elle ressort du bilan de l'entreprise acquise ; les normes révisées laissent le choix à l'appréciation d'un goodwill complet ou partiel (acquisitions nouvelles).

2.5 MÉTHODE DE CONVERSION DES ÉLÉMENTS EN DEVISES

2.5.1 Transactions en devises

Les transactions en devises sont converties en euro en appliquant le taux moyen de change du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non-monétaires libellés dans une devise étrangère, comptabilisés au coût historique, sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

2.5.2 États financiers des entités dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Écarts de conversion" des capitaux propres consolidés. Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales et dans les entreprises associées étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

2.6 MÉTHODE D'APPRÉCIATION DES IMPOSITIONS

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs. Elles résultent :

- des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit :
 - des sources d'impositions futures (impôts différés passifs) : il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée,
 - des sources de déductions futures (impôts différés actifs) : sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement. Ces actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible et sur lequel les différences temporelles pourront s'imputer ; et sont revus à chaque clôture.
- des reports fiscaux déficitaires (impôts différés actifs) dont il est probable qu'ils seront récupérés sur les exercices futurs.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt nationaux dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes, selon pays. Pour la France, le taux d'impôt appliqué pour les impôts différés dont l'utilisation est prévue en 2013 ou 2014 intègre la contribution exceptionnelle de 5 % votée dans le cadre de la loi de finance 2012.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation, ils sont présentés en Actifs ou Passifs non courants.

2.7 ACTIF NON COURANT

2.7.1 Immobilisations corporelles

Elles sont valorisées au coût de revient de l'acquisition sous déduction des amortissements et dépréciations cumulés. L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée prévisible d'utilisation des actifs.

Principales durées d'utilisation retenues par secteur d'activité :

	CONSTRUCTION	MÉDIAS	TÉLÉCOM
- Terrains de gisements (carrières)	(a)		
- Constructions hors exploitation	10 à 40 ans	25 à 50 ans	-
- Constructions industrielles	10 à 20 ans	-	30 ans
- Installations techniques / matériels et outillages (b)	3 à 15 ans	3 à 7 ans	10 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles (Matériels de transport et de bureau) (b)	3 à 10 ans	3 à 10 ans	

(a) Ces terrains sont amortis selon le rythme d'épuisement du gisement sans que la durée globale d'amortissement ne puisse excéder 40 ans (Colas).

(b) Selon le type de matériels.

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durée d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts en actifs corporels.

Les profits et pertes sur cessions sont calculés par différence entre le produit de cession et la valeur nette comptable ainsi déterminée ; ils sont inclus en "Autres produits et charges d'exploitation".

Les durées d'amortissement sont revues annuellement ; elles peuvent être modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

Contrats de location :

Les contrats de locations d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe Bouygues supporte en substance la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement (comptabilisation d'un actif corporel et d'une dette financière le cas échéant).

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles au plus bas de leur juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeur. Ces actifs sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation (au passif la contrepartie des contrats retraités figurent en dettes financières).

Les locations simples sont présentées dans les engagements hors bilan.

Subventions reçues :

Les subventions d'investissement reçues (notamment de l'État) sont affectées au bilan en diminution de la valeur des immobilisations concernées, et amorties au rythme de ces actifs dès lors qu'elles sont définitivement acquises.

2.7.2 Immobilisations incorporelles

La norme IAS 38 définit l'immobilisation incorporelle comme étant un actif non monétaire identifiable, sans substance physique, et contrôlé par l'entité ; un actif est identifiable :

- s'il est séparable (loué, vendu, échangé de manière indépendante),
- ou s'il est issu d'un droit contractuel ou légal, que ce droit soit séparable ou non.

Un actif est contrôlé si l'entité a le pouvoir d'en retirer les bénéfices économiques futurs, et d'en restreindre l'accès aux tiers.

Lorsque l'immobilisation incorporelle a une durée de vie définie, elle est amortissable. Les immobilisations à durée de vie indéfinie ne sont pas amortissables, mais font l'objet d'un test de dépréciation ; le caractère indéfini est revu à chaque clôture.

Les immobilisations incorporelles comprennent les :

- **Frais de développement**

- les frais de développement sont activés lorsqu'ils satisfont aux critères de la norme IAS 38 (génération d'avantages économiques futurs et coût évalué de façon fiable).
- conformément aux principes IFRS, les frais d'établissement et les frais de recherche figurent en charges dans l'exercice de leur engagement.

- **Concessions, brevets et droits assimilés**

Ils incluent notamment pour Bouygues Telecom :

Nature des immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Licence UMTS	linéaire	17,5 ans ^(a)
Activité FAI-IRU (et front-fees) (droits d'usage irrévocables)	linéaire	25 ans
Logiciels, développements informatiques et bureautique	Linéaire	3 à 8 ans
Licences 4G	Linéaire	20 ans au maximum ^(b)

(a) Licence UMTS attribuée en 2002 :
Amortissement depuis l'ouverture du réseau haut débit le 26 mai 2005.

(b) Les licences acquises en 2011 et 2012, et comptabilisées au 31 décembre 2012 en immobilisation en cours, ont été attribuées pour une durée de 20 ans et seront amorties à compter de leur mise en service respective.

La redevance de la licence UMTS, délivrée pour une durée de 20 ans, comporte :

- une part fixe de 619,2 millions d'euros qui, dès l'attribution de l'autorisation du 12 décembre 2002, a été inscrite en immobilisation incorporelle,
- une part variable de 1 % calculée sur le chiffre d'affaires généré par l'exploitation du réseau mobile de troisième génération et comptabilisée en charge de période à compter de l'ouverture du réseau UMTS (novembre 2007).

2.7.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe concernent notamment le droit au bail et les droits audiovisuels (TF1).

Droits audiovisuels TF1

Dans cette rubrique figurent les parts de films et de programmes audiovisuels produits ou coproduits par TF1 Films Production, TF1-Vidéo et TF1 Production, les droits audiovisuels de distribution et de négoce de TF1 DA et TF1 Entreprises, ainsi que les droits musicaux détenus par Une Musique.

Les droits audiovisuels sont comptabilisés à l'actif à leur coût historique. L'inscription en immobilisation et les modalités d'amortissement de ces droits se définissent comme suit :

	Catégories de droits audiovisuels		
	Parts de coproductions cinématographiques	Droits audiovisuels de Distribution et/ou Négoce	Droits musicaux
Modalités d'amortissement	Selon recettes sur 8 ans	<ul style="list-style-type: none"> Distribution : selon recettes (avec minimum linéaire à 3 ans) Négoce : linéaire sur 5 ans 	Sur 2 ans avec : <ul style="list-style-type: none"> 75 % de la valeur brute la 1^{re} année 25 % de la valeur brute la 2^e année
Inscription en immobilisation à l'actif du bilan	Au dernier tour de manivelle ou date du visa d'exploitation	À la signature des contrats	À la signature des contrats

- La modalité d'amortissement retenue pour les films coproduits par TF1 Films Production est conforme à la pratique du secteur : amortissement en fonction des recettes sur un horizon de temps limité en tenant compte de la chronologie des sources de revenus.
- Une dépréciation des droits audiovisuels est comptabilisée individuellement, le cas échéant, lorsque les prévisions de recettes futures ne couvrent pas la valeur nette comptable.

2.7.4 Suivi de la valeur des actifs immobilisés et des entités associées

Des tests de dépréciation de la valeur nette comptable des actifs immobilisés et de la participation dans les entités associées sont réalisés lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Au moins une fois par an (lors de la clôture annuelle), la valeur au bilan des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des goodwill est comparée à leur valeur recouvrable.

Test de dépréciation de TF1, Bouygues Telecom et Colas

Méthode retenue

Afin de déterminer la valeur recouvrable, les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, ou dans le groupe d'UGT au niveau duquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (métiers pour le groupe Bouygues). La valeur recouvrable de l'UGT est déterminée comme suit :

- Pour TF1, métier coté en Bourse et présentant une bonne liquidité : à partir du cours de Bourse si celui-ci est supérieur à la valeur comptable des actifs après prise en compte d'une prime de contrôle, sinon par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) telle que décrite ci-dessous et prenant en compte les spécificités de la participation.

b) Pour les autres métiers : par application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF) prenant en compte les spécificités de la participation.

- Les flux de trésorerie sont issus du plan d'affaires à 3 ans élaboré par la direction du métier concerné et approuvé par le conseil d'administration de l'entité et de Bouygues, le cas échéant.
- Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital en fonction du secteur d'activité concerné, en utilisant un panel de sociétés comparables. Deux hypothèses d'endettement ont été retenues : une structure d'endettement 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) et une structure d'endettement 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).
- La valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère le métier concerné, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à leur valeur au bilan consolidé. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée en priorité à la dépréciation du goodwill existant, et ne peut pas faire l'objet d'une reprise.

Informations sur les tests de dépréciation du goodwill pratiqués au 31 décembre 2012 :

- le calcul de la valeur recouvrable de TF1, Bouygues Telecom et Colas a été déterminé selon la méthode décrite ci-avant, sur la base de projection des flux de trésorerie sur une période de 3 ans, correspondant au plan d'affaires de chacune des trois filiales, approuvé par le conseil d'administration de l'entité et de Bouygues SA.
- les flux de trésorerie appréciés au-delà de l'horizon de la prévision ont été extrapolés en utilisant un taux de croissance à l'infini raisonnable et spécifique au secteur d'activité.
- les taux d'actualisation (*wacc*) et de croissance retenus à fin 2012 sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE À L'INFINI
	H1 ^(a)	H2 ^(a)	
- TF1	8,60 %	7,61 %	2 %
- BOUYGUES TÉLÉCOM	5,04 %	4,54 %	2 %
- COLAS	5,25 %	4,73 %	2 %

(a) Selon deux hypothèses de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).

- hypothèses retenues dans le plan d'affaire de TF1 :

Le plan d'affaire utilisé pour le test de la valeur recouvrable de TF1 a été établi sur la base de taux de croissance du chiffre d'affaires et de taux de marges opérationnelles en cohérence avec ceux constatés lors des 5 exercices précédents. Ce plan d'affaire intègre notamment :

- les impacts de la situation économique sur les investissements publicitaires dans le contexte actuel particulièrement perturbé ;
- la poursuite de l'adaptation du modèle économique de la chaîne TF1 à travers notamment la mise en œuvre de la phase II du plan d'optimisation qui a pour objectif de dégager 85 millions d'euros de nouvelles économies récurrentes d'ici fin 2014, celles-ci s'ajoutant aux 155 millions d'euros d'économies récurrentes déjà générées entre 2007 et 2011 ;
- la prise en compte des effets des événements sportifs majeurs à venir.

- le développement de l'offre gratuite sur tous les supports gratuits, notamment les chaînes TNT gratuites du Groupe et les activités digitales (MyTF1) portées par les nouvelles technologies ;
- l'amélioration des ressources disponibles permettant au groupe TF1 d'envisager d'éventuels nouveaux développements.

En revanche, ce plan d'affaire n'intègre pas les synergies attendues du partenariat avec le Groupe Discovery Communications, signé fin décembre 2012.

- hypothèses retenues dans le plan d'affaire de Bouygues Telecom :

Après une année 2013 visant une stabilité du niveau d'EBITDA et l'amélioration de l'EBITDA net d'investissements, le flux normatif de trésorerie de Bouygues Telecom a été déterminé en retenant l'hypothèse d'une amélioration du *free cash flow* généré, reposant sur :

- les mesures réalisées en 2012, pour faire face aux profondes modifications du marché Mobile, qui permettront de générer 300 millions d'euros d'économies sur le Mobile en 2013,
- la poursuite de la transformation engagée en 2012 avec un travail sur des ruptures dans deux domaines : les outils de production et la commercialisation des offres avec services. La poursuite de cette transformation est une réponse aux évolutions du marché notées début 2013 au niveau des tarifs et de la forte croissance du segment « SoWo » (*SimOnly/WebOnly*), qui pourrait atteindre à terme 25 % du parc métropole tel que définit par l'ARCEP (10% fin 2012).

Les priorités stratégiques de Bouygues Telecom sont de :

- rester l'acteur le plus innovant du marché Mobile tout en repositionnant et simplifiant ses offres (recréation de valeur grâce à la croissance de la demande de data et l'arrivée de la 4G),
- poursuivre la croissance dans le Haut débit Fixe.

Test de dépréciation de la participation dans Alstom

Méthode retenue

Compte tenu du fait que le goodwill inclus dans la valeur comptable d'une participation "Entreprise associée" n'est pas présenté séparément, il ne fait pas l'objet d'un test individuel de dépréciation en application des dispositions d'IAS 36. Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si la valeur comptable s'avère supérieure à la valeur recouvrable. Elle est imputée sur la valeur de la participation, et peut faire l'objet d'une reprise.

Informations sur le test de dépréciation pratiqué au 31 décembre 2012 :

Au 31 décembre 2012, la valeur comptable totale de la participation dans Alstom a fait l'objet d'un test de dépréciation, en la comparant à la valeur recouvrable déterminée sur la base d'une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie prévisionnels établis par le management de Bouygues, issus des prévisions établies par un panel d'analystes financiers.

- Les prévisions établies par les analystes sont cohérentes avec celles communiquées par Alstom en novembre 2012, et confirmées en janvier 2013, en termes de progression de chiffre d'affaires, soit une croissance du chiffre d'affaires de plus de 5 % par an au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013 et des deux suivants et de taux de marge opérationnelle, soit autour de 8 % en mars 2015.
- Les taux d'actualisation (*wacc*) et de croissance retenus au 31 décembre 2012 pour Alstom sont les suivants :

	TAUX D'ACTUALISATION		TAUX DE CROISSANCE APPLIQUÉ SUR LES FLUX AU-DELÀ DE 5 ANS
	H1 ^(a)	H2 ^(a)	
ALSTOM	10,00 %	8,82 %	2 %

(a) Selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).

Conclusion des tests de dépréciation

Pour tous les actifs testés, les valeurs recouvrables déterminées dans les deux hypothèses de structure d'endettement restent supérieures à la valeur comptable des actifs testés.

En note 3.2 de l'annexe figure le tableau présentant le prix de revient consolidé des actions cotées, en regard du cours de clôture de l'action au 31 décembre 2012 (TF1 / Alstom / Colas) ; à cette date, aucun événement significatif ne vient remettre en cause les valeurs comptables présentées pour ces sociétés.

Test de sensibilité aux hypothèses retenues

Pour ces UGT TF1, Bouygues Telecom et Colas, ainsi que la participation dans Alstom, des analyses de sensibilité du calcul aux hypothèses clés (taux d'actualisation, taux de croissance, flux de trésorerie normatif) prises individuellement ou en utilisant des scénarii de variations combinées du taux d'actualisation et des flux de trésorerie normatifs, incluant des changements raisonnablement possibles de ces dernières, ont été réalisées.

Pour ces UGT, ainsi que pour Alstom, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés en retenant les hypothèses suivantes, prises individuellement :

	HAUSSE DU TAUX D'ACTUALISATION		BAISSE DU FLUX NORMATIF	
	H1 ^(a)	H2 ^(a)	H1 ^(a)	H2 ^(a)
- TF1	96 bp	194 bp	15 %	29%
- BOUYGUES TÉLÉCOM	161 bp	210 bp	37 %	48%
- COLAS	1386 bp	1438 bp	88 %	90%
- ALSTOM	76 bp	194 bp	12 %	28%

(a) Selon hypothèse de structure d'endettement : 1/3 dette – 2/3 fonds propres (H1) / 2/3 dette – 1/3 fonds propres (H2).

Pour Bouygues Telecom, dans le cas d'une baisse du flux de trésorerie normatif de 15 % combinée à une hausse du taux d'actualisation de 100 points de base, la valeur recouvrable serait égale à la valeur comptable des actifs testés en H1 et supérieure à la valeur comptable de 850 millions d'euros en H2.

2.7.5 Actifs financiers non courants

Outre les impôts différés actif affectés en actif non courant, les autres actifs financiers non-courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Prêts et créances à taux variable : une réestimation périodique des flux de trésorerie traduit l'évolution des taux d'intérêt du marché et modifie le taux d'intérêt effectif et donc la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat (voir détail en 3.2.4).

Contrats de concession et PPP (Partenariat Public Privé) :

Le Groupe détient des participations titulaires de contrats de concessions/PPP (Partenariat Public Privé) qui sont traités conformément à l'interprétation IFRIC 12. Ces contrats sont signés chez Bouygues Construction et Colas, et sont analysés au cas par cas.

Dans le cas de la méthode de la créance financière, la créance initiale représente la juste valeur des travaux réalisés et est ensuite comptabilisée au coût amorti selon la méthode définie par l'IAS 39.

Elle représente donc le montant des travaux réalisés, augmenté des intérêts cumulés calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et diminué des paiements reçus du concédant.

2.8 ACTIF COURANT

2.8.1 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient (FIFO ou PMP selon les activités) ou au prix du marché s'il est inférieur.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, les provisions pour dépréciation nécessaires sont comptabilisées.

2.8.2 Programmes immobiliers

Les stocks de programmes immobiliers sont évalués à leur coût de revient qui comprend le prix d'acquisition des terrains, les taxes, le coût de construction et d'aménagement, le coût des V.R.D., les honoraires et frais annexes.

L'ensemble des charges de publicité est traité en charges de période.

Les études préalables au lancement des opérations de promotion sont comptabilisées en stocks. Lorsque la probabilité de réalisation des opérations est faible, notamment en cas de risque de désistement ou de recours sur permis de construire, ces frais sont dépréciés par le biais de provisions.

2.8.3 Programmes et droits de diffusion (TF1)

Afin de sécuriser les grilles de programmes pour les années futures, le groupe TF1 souscrit des contrats fermes, parfois pluriannuels, d'acquisition de programmes et de droits de retransmissions sportives en vertu desquels les contreparties s'engagent à fournir les programmes et droits correspondants.

Un programme est considéré comme diffusable et inscrit en stock dès lors que les deux conditions suivantes sont réunies : l'acceptation technique (pour la production propre et la production externe) et l'ouverture des droits (pour la production externe). Concernant les droits et les programmes pour lesquels les deux critères ci-dessus ne sont pas réunis, (œuvres non livrées, droits sportifs dont le droit de diffusion n'est ouvert que le jour de la réalisation de l'évènement,...), le groupe TF1 considère qu'il ne contrôle pas l'actif car il ne dispose pas du droit et de la capacité de diffuser l'œuvre. Ces droits ne sont, en conséquence, pas inscrits au bilan. Les acomptes éventuels versés au titre de l'acquisition de ces droits sont enregistrés en acompte fournisseurs.

Programmes et droits de diffusion

La rubrique "programmes et droits de diffusion" du bilan intègre :

- la production propre, constituée des émissions réalisées par les sociétés du groupe TF1 pour ses antennes,

- la production externe, constituée des droits de diffusion acquis par les chaînes du groupe TF1, et de la part coproducteur relative aux émissions réalisées pour le compte des chaînes du groupe TF1.

Les principes de valorisation des programmes et droits de diffusion sont les suivants :

- la production propre est valorisée à son coût global de production (coûts directs augmentés d'une quote-part de frais indirects de production),
- les droits de diffusion et les coproductions sont valorisés à leur coût d'acquisition diminué, à la clôture de chaque exercice, des consommations de l'exercice.

Les programmes de TF1 SA sont réputés consommés lors de leur diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour une diffusion unique, ils sont consommés intégralement lors de cette diffusion. Lorsqu'ils sont acquis pour deux diffusions ou davantage, ils sont, sauf valorisation particulière dans les contrats d'acquisition, consommés de la manière suivante, selon le type de programme :

Règles par type de programmes			
	Fictions d'une durée au moins égale à 52 minutes	Films, téléfilms, séries, dessins animés	Autres programmes et droits de diffusion
1 ^{re} diffusion	80 %	50 %	100 %
2 ^e diffusion	20 %	50 %	-

Les "Autres programmes et droits de diffusion" du tableau ci-dessus comprennent des programmes jeunesse (hors dessins animés), des variétés, du théâtre, des magazines / documentaires, de l'information, des sports et des fictions d'une durée unitaire inférieure à 52 minutes.

Un programme fait l'objet d'une dépréciation lorsqu'il est probable qu'il ne sera pas diffusé, ou si sa valeur contractuelle d'entrée en stock excède la valeur qui lui est attribuable en application des règles Groupe ci-dessus. La probabilité de diffusion s'apprécie en fonction des dernières grilles prévisionnelles de programmes validées par la Direction. De plus, si ce droit fait l'objet d'une revente, l'éventuel écart défavorable entre sa valeur d'entrée en stock (ou le cas échéant le montant des acomptes versés) et le prix de vente obtenu ou estimé, est provisionné dès que la cession est probable.

Les programmes non diffusés dont les droits ont expiré font l'objet d'une "mise au rebut" comptabilisée dans le résultat opérationnel courant ; les provisions éventuellement constituées sont alors reprises.

Les droits commandés dans le cadre de contrats fermes mais qui ne sont pas encore diffusables sont recensés dans la note 4.1 de l'annexe et sont valorisés à hauteur des montants contractuels ou du montant estimé des décaissements futurs, sous déduction des acomptes versés.

2.8.4 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement ; ces créances sont le plus souvent à court terme, sans taux d'intérêt déclaré, et sont évaluées au montant de la facture d'origine sauf si l'application d'un taux d'intérêt implicite a un effet significatif.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme dans la méthode de l'avancement, cette rubrique inclut notamment :

- les situations émises au fur et à mesure de l'exécution des travaux ou des prestations (situations acceptées par le maître d'ouvrage).
- les "Facturations à établir" correspondant aux travaux mérités qui n'ont pu, pour des raisons de décalage temporaire, être facturés ou acceptés par le maître d'ouvrage.

2.8.5 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale, sous déduction des dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

2.9 INSTRUMENTS FINANCIERS

Certaines structures du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers de couverture dans le but de limiter l'incidence, sur leur compte de résultat, des variations de change et de taux d'intérêt. L'utilisation de ces instruments s'inscrit dans le cadre ci-après.

2.9.1 Nature des risques auxquels le Groupe est exposé

Exposition au risque de change

Globalement, le Groupe est faiblement exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes, dans la mesure où l'activité à l'international (Bouygues Construction et Colas principalement) ne donne pas lieu à exportation. Selon possibilités, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise. C'est le cas notamment pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, dont la part de dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est prépondérante sur la part de dépenses en euros. L'exposition au risque de change se résume à la marge sur les marchés, et aux études éventuelles réalisées en France. Par ailleurs, une vigilance particulière est portée aux risques relatifs aux avoirs du Groupe en monnaies non convertibles et, plus généralement, aux risques "pays".

Exposition au risque de taux

La charge financière du Groupe est peu sensible à la variation des taux d'intérêt car l'essentiel de son endettement est à taux fixe grâce à des emprunts obligataires à taux fixe et à un portefeuille d'instruments de couverture de taux permettant de transformer la dette à taux variable en dette à taux fixe.

La charge financière du Groupe ne serait que peu affectée par une fluctuation des taux d'intérêts européens ou par une évolution divergente de ceux-ci par rapport aux taux d'intérêt dans les principales devises hors de la zone euro.

Enfin, les dettes financières à taux variable figurant au bilan sont, en moyenne sur l'exercice, inférieures à la trésorerie disponible placée également à taux variable.

2.9.2 Principes communs relatifs aux instruments financiers de couverture

Les instruments utilisés sont limités aux produits suivants : achats et ventes à termes de devises, *swaps* de devise, achats d'options de change dans le cadre de la couverture du risque de change ; *swaps* de taux d'intérêt, *future rate agreements*, achat de *caps* et de *tunnels* dans le cadre de la couverture du risque de taux.

Ils ont pour caractéristiques :

- de n'être utilisés qu'à des fins de couverture,
- de n'être traités qu'avec des banques françaises et étrangères de premier rang,
- de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

L'utilisation de ces instruments, le choix des contreparties et, plus généralement, la gestion de l'exposition au risque de change et au risque de taux, font l'objet d'états de reporting spécifiques à destination des organes de direction et de contrôle des sociétés concernées.

2.9.3 Règles de couverture

En matière de risque de change

Le principe appliqué au sein du Groupe est de couvrir systématiquement les risques de change résiduels découlant des opérations commerciales. Lorsque les flux sont certains, le risque de change est couvert par des achats ou des ventes à terme, ou par des *swaps* de devises. Pour certains contrats importants, une couverture optionnelle peut être mise en place préalablement à l'obtention définitive de l'affaire ; si le sous-jacent de la couverture disparaît (prestation non réalisée, commande annulée...) l'opération de couverture est immédiatement dénouée.

Dans un souci de rationalisation, les positions de change de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et le cas échéant, les positions symétriques peuvent être compensées (les produits dérivés de change ne sont utilisés qu'aux seules fins de couverture).

En matière de risque de taux

Le principe est de couvrir, au niveau de chaque sous-groupe, tout ou partie des actifs ou des passifs financiers dans la mesure où ces derniers présentent un caractère prévisible et récurrent.

L'objectif est de sécuriser le résultat financier futur en fixant le coût de leur dette par des *swaps*, des *future rate agreements* ou en le limitant par des *caps*, pour une durée liée à celle des passifs financiers à couvrir.

Comme pour le risque de change, toujours dans un but de rationalisation, les positions de taux de certaines entités du Groupe peuvent être gérées de façon centralisée et partiellement compensées.

2.9.4 Méthodes de comptabilisation

En règle générale, les instruments financiers utilisés par le Groupe font l'objet d'une comptabilité de couverture. Ainsi, ils donnent lieu à la mise en place d'une documentation de relation de couverture conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Le Groupe procède alors suivant le cas, à deux types de comptabilisation :

- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert sont comptabilisées de manière symétrique dans le compte de résultat,
- comptabilisation dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée en compte de résultat pour la partie non efficace et en capitaux propres (jusqu'au dénouement de l'opération) pour la partie efficace.

2.10 CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Lorsque des filiales du Groupe détiennent leurs propres actions, il est constaté un complément de pourcentage d'intérêt au niveau du Groupe sur celle-ci.

Réserve de conversion

La réserve de conversion représente les écarts de change intervenus depuis le 1^{er} janvier 2004, date de remise à zéro de la réserve par virement à la rubrique "Report à nouveau".

Information sur la gestion du capital

L'objectif de la direction générale de Bouygues est de maintenir un niveau de capitaux propres consolidés permettant :

- de conserver un ratio endettement net / capitaux propres raisonnable,
- de distribuer un dividende régulier aux actionnaires.

Ce niveau peut toutefois varier sur une période limitée, en particulier si un investissement présentant un intérêt stratégique fort pour le Groupe se présentait.

À cette fin, le plan d'affaires constitue un des outils de pilotage du Groupe permettant à la société mère d'appréhender la situation de chacun des métiers comme de l'ensemble du Groupe, et son incidence sur les capitaux propres consolidés.

Dans la ligne des principes énoncés ci-dessus, le Groupe laisse une certaine autonomie aux filiales des métiers et à leur société mère pour gérer leurs capitaux propres en fonction de leurs objectifs et besoins, dans la mesure où les activités variées des métiers nécessitent des niveaux de capitaux propres qui peuvent être différents.

Par endettement net, le Groupe entend l'ensemble des dettes financières, y compris instruments financiers passifs liés aux dettes et placements financiers, minoré de la trésorerie et équivalents de trésorerie, et des instruments financiers liés.

2.11 PASSIF NON COURANT

2.11.1 Dettes financières non courantes

À l'exception des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif selon la méthode du TIE.

La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

2.11.2 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 " Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour l'entreprise par une sortie nette de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le montant figurant en provisions correspond à la meilleure estimation par le Groupe de la sortie nette de ressources.

En général, ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. provisions courantes).

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises ; ces provisions sont constituées au fur et à mesure de la prise en compte des produits, selon des données statistiques déterminées par référence à l'expérience acquise en ce domaine sur une longue durée.
- les provisions relatives aux risques fiscaux, amendes du Conseil de la concurrence.
- les provisions destinées à couvrir les litiges, contentieux et aléas prévisibles des activités du Groupe, notamment à l'étranger, tels que repli définitif des chantiers, risques et charges divers.
- les provisions pour frais de remise en état des sites, et coûts de démantèlement (carrières, etc.).

Les coûts encourus du fait de l'obligation contractuelle incombant à l'entreprise en raison d'une dégradation immédiate de l'environnement font l'objet d'une provision.

- Les provisions pour avantages du personnel, qui comprennent :
 - les provisions pour médailles du travail,
 - les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite.

Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
 - du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
 - des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
 - d'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière,
 - d'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite,
 - d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- les provisions pour pensions à verser (selon pays et modalités applicatives).

Pour couvrir leurs engagements en matière de pensions à percevoir par les salariés après leur départ en retraite, les sociétés du Groupe effectuent des versements réguliers auprès d'organismes externes : caisses de retraite publiques ou privées, et compagnies d'assurance (régimes à cotisations définies). Il subsiste toutefois, dans le groupe Colas notamment, quelques régimes à prestations définies (Royaume-Uni, Irlande, Canada). Ces régimes (fonds de pensions) ne concernent qu'un nombre limité de salariés puisqu'il a été décidé, il y a quelques années que ces fonds n'accueilleraient plus de nouveaux cotisants du Groupe. A fin d'exercice, la juste valeur des actifs de couverture de ces régimes de pensions n'a pas entraîné de dépréciation significative dans les comptes du Groupe.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer la valeur actuelle de l'obligation et le coût des services rendus au cours de l'exercice, au titre des prestations définies, reflètent la meilleure estimation des variables qui détermineront le coût final des avantages évalués ; elles sont cohérentes entre elles ; le taux d'actualisation et de rendement des actifs est déterminé par rapport au taux de marché attendu, en considérant le calendrier estimé des versements de prestations ; le taux d'actualisation de l'engagement est déterminé par référence au taux de marché, à la date de clôture, fondé sur les obligations d'entreprises de 1^{re} catégorie.

Le Groupe affecte en capitaux propres consolidés la variation des droits résultant des évolutions sur hypothèses actuarielles au titre des indemnités de fin de carrière et des pensions à verser.

2.12 PASSIF COURANT

2.12.1 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au titre d'acomptes ou d'avances de démarrage des marchés travaux.

2.12.2 Provisions courantes

- Provisions liées au cycle normal d'exploitation des métiers. Elles comprennent pour l'essentiel :
 - les provisions pour risques chantiers travaux, SEP etc.,
 - les provisions pour restructuration.
- Provisions pour pertes à terminaison de fin de contrats :

Elles concernent les chantiers en cours de réalisation et prennent en compte notamment les réclamations acceptées par le client ; elles sont évaluées chantier par chantier, sans compensation.

2.12.3 Fournisseurs et autres crédateurs courants

En raison de leur caractère à court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

2.13 COMPTE DE RÉSULTAT

Comme le permet la norme IAS 1 : "Présentation des états financiers", le Groupe présente le compte de résultat par nature. Le Groupe a appliqué la recommandation du CNC (devenu ANC) 2009-R-03 du 2 juillet 2009 pour la présentation du compte de résultat ; le compte de résultat par destination est présenté en note 16 de l'annexe.

2.13.1 Définition des produits de l'activité

Les produits de l'activité du Groupe sont reconnus dès lors que :

- les avantages économiques résultant de la transaction bénéficieront au Groupe de manière probable,
- le montant des revenus peut être mesuré de manière fiable,
- à la date de la transaction, il est probable que le montant de la vente sera recouvré.

Bouygues Telecom

Le chiffre d'affaires de Bouygues Telecom est constitué de prestations de service de ventes de terminaux et accessoires.

- Prestations de services :

La facturation des forfaits et des services commerciaux (mobile et fixe) est établie "terme à échoir", soit avec un mois d'avance, elle est constatée en chiffre d'affaires *pro rata temporis*.

Le chiffre d'affaires relatif aux communications hors forfait, au *roaming* et à l'interconnexion est enregistré sur la période de consommation.

Le chiffre d'affaires généré par les cartes prépayées est enregistré lors de la vente des cartes aux distributeurs et différé jusqu'à l'activation des cartes, puis corrigé des réserves non utilisées.

Les prestations effectuées pour le compte des éditeurs de contenu concernant les services SMS+, numéros spéciaux, ne figurent pas dans les produits et charges de l'exercice. Seule la marge, représentant les peines et soins, figure en chiffre d'affaires.

- Ventes de terminaux et accessoires :

Les ventes de terminaux et de cartes SIM sont comptabilisées au fur et à mesure des ventes aux distributeurs, et la marge correspondante est neutralisée jusqu'à l'activation de la ligne du client.

- Rémunération des distributeurs :

L'ensemble des rémunérations des distributeurs est comptabilisé en charges.

- Programme de fidélisation clients "Grand public" :

Les clients Forfaits Non Bloqués cumulent un certain nombre de points au fur et à mesure de leur facturation ; ces clients pourront, par la suite, utiliser les points ainsi acquis pour obtenir le renouvellement de leur terminal téléphonique à condition de se réengager pour une durée minimale de douze mois. Les clients Forfaits Bloqués bénéficient d'un programme de renouvellement depuis 2011 grâce auquel ils peuvent renouveler leur terminal à des conditions avantageuses à partir d'une ancienneté de vingt-quatre mois et moyennant réengagement.

En vertu de l'interprétation IFRIC 13 (§ AG1 à AG3), Bouygues Telecom a procédé à l'évaluation de la juste valeur de l'avantage attribué dans le cadre des programmes de fidélisation ; aucun chiffre d'affaires n'a été différé à ce titre.

2.13.2 Comptabilisation des contrats de construction

Activités de construction

L'ensemble des activités relatives à des contrats de construction est traité selon la méthode dite à "l'avancement".

Le produit pris en compte à l'avancement correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement réel du chantier. Ce taux d'avancement est déterminé en fonction de l'avancement physique des travaux. La dernière estimation du prix de vente total du contrat prend en compte, notamment, les réclamations acceptées par le client, ou hautement probables.

Les contrats dégageant une perte finale probable font l'objet d'une provision pour perte à terminaison, inscrite au passif du bilan sous la rubrique "Provisions courantes". La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de manière fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Activité immobilière

Le chiffre d'affaires et le résultat sont appréhendés selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- permis de construire purgé de tous recours,
- vente notariée, ou contrat de promotion, signé(e) avec le client,
- marché travaux signé avec l'entrepreneur (ordre de service donné).

Le taux d'avancement est déterminé sur la base du coût des travaux comptabilisés par rapport aux coûts prévisionnels de l'opération.

Des charges à payer pour finition de programmes immobiliers sont prises en compte, sur ce type de transactions, en fonction de leur stade d'avancement ; les dépenses résiduelles des opérations livrées figurent également en "Dettes fournisseurs et comptes rattachés".

Les coûts de structure (y compris la force de vente et l'ensemble des charges de publicité) sont traités en charge de période.

2.13.3 Résultats sur opérations faites en commun

Ces résultats sont présentés en rubrique : "Autres Produits et Charges d'exploitation" et correspondent à la quote-part de résultats, provenant de sociétés non consolidées (SEP, etc.) liés à l'exploitation des postes de fabrication de produits routiers ou asphaltiques ; ils font partie intégrante du résultat opérationnel courant.

2.13.4 Paiement en actions

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2, les options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux ou à des salariés du Groupe sont comptabilisées dans les états financiers selon modalités suivantes : la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir du modèle de Black & Scholes. Elle fait l'objet d'un étalement sur la durée d'acquisition des droits.

2.14 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2009-R-03 du 2 juillet 2009 (en méthode indirecte).

Le résultat net des sociétés intégrées est corrigé des effets des transactions sans incidence de trésorerie, et des éléments de produits ou charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

La capacité d'autofinancement se définit comme le résultat net consolidé des sociétés intégrées avant dotations nettes aux amortissements et provisions / résultat sur cessions d'actifs / coût de l'endettement financier net (CEFN), et charge d'impôts de l'exercice (le CEFN figure en flux des opérations de financement sur le tableau des flux).

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque.

2.15 AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

2.15.1 EBITDA

Il correspond au résultat opérationnel courant corrigé des dotations nettes aux amortissements / provisions, et dépréciations (après reprises sur provisions / dépréciations utilisées ou non).

2.15.2 Cash-flow libre

Il est égal à la capacité d'autofinancement (déterminée après coût de l'endettement financier et charge nette d'impôt de l'exercice, et avant variation du besoin en fonds de roulement) diminuée des investissements nets d'exploitation de l'exercice.

2.15.3 Endettement financier net

Il résulte des rubriques ci-après :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- soldes créditeurs de banque,
- dettes financières non courantes et courantes,
- instruments financiers (couverture des dettes financières appréciées en juste valeur).

2.16 ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS

Le Groupe présente l'état des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ; il fait apparaître un résultat net comparatif incluant les charges et produits concernés.

2.17 COMPARABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS

Les variations de périmètre de l'exercice n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers présentés au 31 décembre 2012 et ne font pas obstacle à la comparaison avec les états financiers établis au 31 décembre 2011.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 par la société Leadbitter (Bouygues Construction), acquisition de fin mars 2011, s'élève à 474 millions d'euros (384 millions d'euros pour l'exercice 2011 à compter d'avril 2011).

----- 0 -----

L'actif non courant détaillé par métier figure en note "16 Information sectorielle".

3.1 SYNTHÈSE DES INVESTISSEMENTS CONSOLIDÉS NETS DE L'EXERCICE (EXPLOITATION ET FINANCIER)

	2012	2011
Immobilisations corporelles	1 433	1 677
Immobilisations incorporelles	874	379
Investissements opérationnels	2 307	2 056
Actifs financiers non courants (titres consolidés, participations non consolidées et autres titres immobilisés)	134	149
Investissements consolidés	2 441	2 205
Cessions d'actifs non courants	(395)	(205)
Investissements nets	2 046^(a)	2 000

(a) Dont investissements nets : Bouygues Telecom 1 366 (1 089 en 2011), Colas 404 (496 en 2011).

3.2 ACTIF NON COURANT : ANALYSE DES VARIATIONS NETTES DE L'EXERCICE

3.2.1 Immobilisations corporelles

6 451

	Terrains et constructions	Installations, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et avances versées sur commandes	Total
Brut					
31/12/2010	1 923	10 313	2 530	431	15 197
Flux 2011					
Écarts de conversion	8	28	2	(1)	37
Changements de périmètre	35	11	8	(1)	53
Investissements de l'exercice	134	896	336	311	1 677
Cessions, virements et divers	(41)	(237)	(141)	(289)	(708)
31/12/2011	2 059	11 011	2 735	451	16 256
dont locations financement	24	97	66		187
Flux 2012					
Écarts de conversion	(2)	(8)	(2)		(12)
Changements de périmètre	20	(1)	48		67
Investissements de l'exercice	70	863	302	198	1 433
Cessions, virements et divers	6	(488)	(276)	(296)	(1 054)
31/12/2012	2 153	11 377	2 807	353	16 690
dont locations financement	14	109	51		174
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur					
31/12/2010	(649)	(6 723)	(1 666)		(9 038)
Flux 2011					
Écarts de conversion	(1)	(15)	(2)		(18)
Changements de périmètre		(1)	(5)		(6)
Dotations et reprises	(71)	(882)	(299)		(1 252)
Cessions, virements et divers	46	401	153		600
31/12/2011	(675)	(7 220)	(1 819)		(9 714)
dont locations financement	(10)	(55)	(62)		(127)
Flux 2012					
Écarts de conversion		6	1		7
Changements de périmètre	(1)	8	(40)		(33)
Dotations et reprises	(76)	(890)	(326)		(1 292)
Cessions, virements et divers	33	500	260		793
31/12/2012	(719)	(7 596)	(1 924)		(10 239)
dont locations financement	(7)	(70)	(44)		(121)
Net					
31/12/2011	1 384	3 791	916	451	6 542
dont locations financement	14	42	4		60
31/12/2012	1 434	3 781	883	353	6 451
dont locations financement	7	39	7		53

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Immobilisations corporelles	Échéances			Total 2012	Total 2011
	À moins d'un an	Un à cinq ans	À plus de cinq ans		
Colas : commandes en cours de matériels	13			13	51
Bouygues Telecom : commandes en cours d'immobilisations (équipements de réseaux)	248	1		249	169
TOTAL	261	1		262	220

3.2.2 Immobilisations incorporelles

1 886

	Frais de développement ^(a)	Concessions, brevets et droits assimilés	Autres immobilisations incorporelles	Total
Brut				
31/12/2010	253	1 278	1 354	2 885
Flux 2011				
Écarts de conversion			1	1
Changements de périmètre	(5)	(1)	(15)	(21)
Investissements	25	72	282	379
Cessions, virements et divers	(57)	39	(23)	(41)
31/12/2011	216	1 388	1 599	3 203
Flux 2012				
Écarts de conversion			(1)	(1)
Changements de périmètre		(20)	12	(8)
Investissements	22	51	801	874
Cessions, virements et divers		13	(25)	(12)
31/12/2012	238	1 432	2 386	4 056
Amortissements, dépréciations et pertes de valeur				
31/12/2010	(206)	(552)	(1 137)	(1 895)
Flux 2011				
Écarts de conversion			(1)	(1)
Changements de périmètre	5	1	13	19
Dotations et reprises	(23)	(91)	(48)	(162)
Cessions, virements et divers	56	(32)	21	45
31/12/2011	(168)	(674)	(1 152)	(1 994)
Flux 2012				
Écarts de conversion				
Changements de périmètre		8	(9)	(1)
Dotations et reprises	(26)	(103)	(53)	(182)
Cessions, virements et divers		4	3	7
31/12/2012	(194)	(765)	(1 211)	(2 170)
Net				
31/12/2011	48	714	447	1 209
31/12/2012	44	667^(b)	1 175^(c)	1 886

(a) Frais de développement :

- Les frais de développement sur logiciels sont généralement activés (Bouygues Telecom pour l'essentiel).
- Les frais de développement ayant un caractère permanent et récurrent ne répondant pas aux conditions d'activation imposées par IAS 38 sont pris en charges (principalement Colas).

(b) Dont Bouygues Telecom / licence UMTS (net) : 356.

(c) Dont Bouygues Telecom : autorisation d'utilisation de fréquences 4G pour 954 (investissements sur 2012 : 726).

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

Immobilisations incorporelles	Échéances			Total 2012	Total 2011
	À moins d'un an	Un à cinq ans	À plus de cinq ans		
TF1 : droits audiovisuels (sécurisation de la grille de programmes des années futures)	20			20	14
Bouygues Telecom : engagements sur investissements (autorisation d'utilisation de fréquences)					683
TOTAL	20			20	697

Au 31 décembre 2011, l'engagement sur investissement concernait les autorisations d'utilisation de fréquence qui ont été acquises en janvier 2012 (voir note 3.2.2).

3.2.3 Goodwill

5 648

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
31/12/2010	5 611	(80)	5 531
Flux 2011			
Changements de périmètre	28	18	46
Perte de valeur		(3)	(3)
Autres mouvements (change et autres)	6		6
31/12/2011	5 645	(65)	5 580
Flux 2012			
Changements de périmètre	75	2	77
Perte de valeur		(6)	(6)
Autres mouvements (change et autres)	(3)		(3)
31/12/2012	5 717	(69)	5 648

Les goodwill des sociétés mises en équivalence sont présentés en note 3.2.4.

Répartition du goodwill par unité génératrice de trésorerie (UGT)

UGT	31/12/2012		31/12/2011	
	Total	% Bouygues ou filiales	Total	% Bouygues ou filiales
Bouygues Construction ^(a)	421	99,97	388	99,97
Colas ^(b)	1 099	96,60	1 069	96,55
TF1 ^(b)	1 458	43,65	1 458	43,59
Bouygues Telecom ^(b)	2 669	90,53	2 664	89,55
Autres activités	1		1	
Total Bouygues	5 648		5 580	

(a) Goodwill sur filiales acquises par le métier uniquement.

(b) Goodwill sur acquisitions par le métier et sur acquisitions réalisées au niveau Bouygues SA sur l'UGT.

Valeur comptable consolidée des actions cotées au 31 décembre 2012 (en euros)

	Valeur comptable consolidée par action	Cours de clôture de l'action au 31/12/2012
TF1	14,24	(a) 8,85
Colas	98,63	117,00
Alstom	49,38	30,14

(a) 10,18 euros après prise en compte d'une prime de contrôle.

Au 31 décembre 2012, les tests de dépréciation ont été réalisés selon la méthodologie décrite en note 2 ; ils ne font pas apparaître de valeur recouvrable de l'UGT devenant inférieure à la valeur comptable des actifs testés.

3.2.4 Actifs financiers non courants

6 185

Au 31 décembre 2012, ils incluent :

- les entités associées (mises en équivalence) pour 5 335 ;
- les autres actifs financiers non courants (prêts, créances, titres non consolidés ...) pour 578 ;
- les impôts différés actif et créances fiscales à long terme pour 272.

	Entités associées (a)	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actif d'impôts différés non courants
31/12/2010	5 028	467	418	5 913	(234)	5 679	261
Flux 2011							
Changements de périmètre		(4)	(7)	(11)	(13)	(24)	(3)
Investissements/ augmentations diverses	199	62	128	389		389	
Dotations/ reprises					(2)	(2)	
Cessions et réductions diverses	(115)	(2)	(55)	(172)		(172)	(2)
Virements de rubriques et autres affectations	(12)	5	19	12	(27)	(15)	
31/12/2011	5 100	528	503	6 131	(276)	5 855	256
Amortissements et dépréciations	(15)	(149)	(112)	(276)			
Valeur nette	5 085	379	391	5 855			256

	Entités associées ^(a)	Participations non consolidées	Autres actifs non courants	Total valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Actif d'impôts différés non courants ^(c)
31/12/2011	5 100	528	503	6 131	(276)	5 855	256
Flux 2012							
Changements de périmètre	82	(212) ^(b)	(35)	(165)	(3)	(168)	
Investissements/augmentations diverses	342 ^(b)	19	163	524		524	
Dotations/ reprises					(8)	(8)	
Cessions et réductions diverses	(130)	(34)	(151)	(315)		(315)	
Virements de rubriques et autres affectations	(43)	28	40	25		25	16
31/12/2012	5 351	329	520	6 200	(287)	5 913	272
Amortissements et dépréciations							
	(16)	(153)	(118)	(287)			
Valeur nette	5 335	176	402	5 913		6 185	272

(a) Y compris goodwill sur entités associées : 2 719 au 31 décembre 2012.

(b) Dont groupe AB chez TF1 pour 161, classé en entités associées depuis le 30 juin 2012.

(c) Cf. note 7.

3.2.4.1 Participations dans les entités associées

5 335

Détail des composantes de la valorisation	Quote-part sur capitaux propres	Quote-part résultat exercice	Goodwill sur entités associées	Valeur nette
31/12/2010	1 986	281	2 753	5 020
Flux 2011				
Écarts de conversion	(4)			(4)
Investissements et augmentation de capital	7		2	9
Résultat de l'exercice		198		198
Perte de valeur				
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	150	(281)	(7)	(138)
31/12/2011	2 139	198	2 748	5 085
Flux 2012				
Écarts de conversion	13			13 ^(b)
Investissements et augmentation de capital	151		56	207 ^(b)
Résultat de l'exercice		218 ^(c)		218
Perte de valeur			(1)	(1)
Affectation du résultat N-1, cessions, virements et divers	95	(198)	(84) ^(c)	(187) ^(a)
31/12/2012	2 398	218	2 719	5 335 ^(a)

(a) Dont : Alstom 4 480 / Cofiroute (Colas) 490 (voir ci-après).

(b) Dont 161 groupe AB chez TF1.

(c) Dont (53) de perte sur Alstom, conséquence de la dilution de 1,3% dans les réserves consolidées (y compris goodwill).

Le groupe Bouygues détient des participations dans des entreprises associées dont la liste est fournie en note 24 (liste du périmètre au 31 décembre).

Principales entités associées

	31/12/2011	Flux net 2012	31/12/2012	Dont quote-part de résultats
Alstom	4 444	36	4 480 ^(b)	172 ^(a)
BTP				
Sociétés concessionnaires d'ouvrages	49	17	66	(9)
Filiales diverses	5	4	9	3
Routes				
Cofiroute	488	2	490	49
Filiales diverses	79	19	98	10
Médias	1	160	161 ^(c)	(6)
Autres filiales	19	12	31	(2)
Total	5 085	250	5 335	217

(a) Contribution du groupe Alstom : quote-part des résultats 240, amortissements de survaleur 2012 (15) et effet de dilution (53).

(b) Dont goodwill : 2 510.

(c) Au 31 décembre 2012, concerne les 33,5 % détenus dans le groupe AB par TF1. L'influence notable a été rétablie le 11 juin 2012 suite au non exercice de l'option d'achat par l'actionnaire majoritaire, Claude Berda.

Pour les principales entités associées, les montants globalisés au titre des principaux actifs, passifs, produits et charges sont donnés ci-après :

Montants exprimés à 100 %	31/12/2012	
	Alstom ^(a)	Cofiroute
Actif non courant	13 135	5 802
Actif courant	18 158	746
Total Actif	31 293	6 548
Capitaux propres	4 449	2 150
Passif non courant	6 970	3 645
Passif courant	19 874	753
Total Passif	31 293	6 548
Chiffre d'affaires	9 748	1 337
Résultat opérationnel courant	703	604
Résultat net	413	294
Résultat net part du Groupe	403	294

Montants exprimés à 100 %	31/12/2011	
	Alstom ^(b)	Cofiroute
Actif non courant	12 804	5 825
Actif courant	18 243	655
Total Actif	31 047	6 480
Capitaux propres	4 434	2 142
Passif non courant	6 737	3 665
Passif courant	19 876	673
Total Passif	31 047	6 480
Chiffre d'affaires	19 934	1 331
Résultat opérationnel courant	1 406	602
Résultat net	744	294
Résultat net part du Groupe	732	294

(a) États financiers publiés au 30 septembre 2012 par Alstom (clôture annuelle au 31 mars 2013).

(b) États financiers publiés à la clôture annuelle au 31 mars 2012.

- Principales participations non consolidées nettes au 31 décembre 2012 :

Participations	31/12/2012					31/12/2011			
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	% de détention	Total actif	Total passif courant et non courant	Total chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur nette
Sociétés françaises									
Immobilier									
Société Maintenance technologique	4		4	100,0%					5
Colas									
Sociétés d'enrobés ou de liants (a)	13	(3)	10						12
TF1									
Sylver	4		4	49,0%					4
Sofica Valor 7	3		3	20,1%					
Groupe AB									155
Serendipity									
Wonderbox	6		6	11,1%					6
Participations fin 2011 consolidées sur 2012									
Sous-total	30	(3)	27						220
Sociétés étrangères									
Construction									
IEC Investments (Hong-kong)	53		53	15,0%	137	18	34	(11)	54
VSL Corporation (Etats-Unis)	22	(22)		100,0%					
TF1									
Wikio	4		4	9,1%					4
A1-International (Pays-Bas)	13	(13)		50,0%					
Colas									
Carrières de Dumbéa ^(b)	17		17						
Sociétés d'enrobés ou de liants ^(a)	2	(1)	1						1
Sous-total	111	(36)	75						59
Filiales et participations diverses	188	(114)	74						100
Total	329	(153)	176						379

(a) Les informations sur les "Sociétés d'enrobés ou de liants" et les "filiales et participations diverses françaises et étrangères" ne sont pas détaillées : elles regroupent un grand nombre de sociétés non significatives au plan individuel.

(b) Acquisition fin 2012 / consolidée au 1^{er} trimestre 2013.

- Autres actifs financiers non courants 402
 - Créances rattachées à des participations 61
 - Prêts 193
 - Autres immobilisations financières : 148
 - Dépôts et cautionnements versés nets 127
 - Fonds communs de placement 12
 - Autres titres immobilisés : montants inférieurs unitairement à 2 millions d'euros 9

Répartition par nature des participations non consolidées et autres actifs non courants (hors entités associées) 578

	Evaluation à la juste valeur		Prêts et créances ^(c)	Total
	Actifs financiers disponibles à la vente ^(a)	Autres actifs financiers évalués à la juste valeur ^(b)		
31/12/2011	245	156	369	770
Flux 2012	(37)	(156)	1	(192)
31/12/2012	208		370 ^(d)	578
Échéance à moins d'1 an	7		48	55
Échéance entre 1 et 5 ans	5		110	115
Échéance supérieure à 5 ans	196		212	408

(a) Impact de réestimation affecté en capitaux propres, sauf en cas de baisse significative et prolongée de la valeur (variation en résultat. Concerne pour l'essentiel les titres non consolidés (176 au 31 décembre 2012).

(b) L'incidence de variation de la juste valeur est affectée au compte de résultat.

(c) Comptabilisation au coût amorti.

(d) Y compris créances financières sur activité de PPP (partenariat public / privé).

Participations dans les coentreprises

Le groupe Bouygues détient plusieurs participations dans des coentreprises dont la liste est fournie en note 24 (liste du périmètre au 31 décembre).

Montants cumulés inclus à l'actif / passif et au compte de résultat :

Quote-part Bouygues dans les co-entreprises	31/12/2012	31/12/2011
Actif non courant	228	246
Actif courant	1 122	1 156
Total Actif	1 350	1 402
Capitaux propres	(137)	(90)
Passif non courant	138	132
Passif courant	1 349	1 360
Total Passif	1 350	1 402
Chiffre d'affaires	1 480	1 279
Résultat opérationnel	59	27
Résultat net	28	28

	31/12/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation (a)	Net	Brut	Dépréciation (a)	Net
Stocks de promotion immobilière	1 508	(128)	1 380 ^(b)	1 289	(113)	1 176
Stocks de matières premières et produits finis	995	(41)	954	955	(40)	915
Programmes et droits de diffusion (TF1)	746	(131)	615	778	(142)	636
Total	3 249	(300)	2 949	3 022	(295)	2 727

(a) Dont : dotations de l'exercice (110) (93)
reprises de l'exercice 107 99

(b) Dont Bouygues Immobilier : immeubles en cours 1 234, immeubles achevés 25.

Engagements d'exploitation (avec contrepartie) non encore comptabilisés

	Échéances			Total 2012	Total 2011
	À moins d'un an	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans		
TF1					
Programmes et droits de télédiffusion ^(a)	589	641	38	1 268	1 511
Droits de retransmissions sportives	189	349		538	591
Grilles de programmes des années futures	778	990	38	1 806	2 102

Rappel au 31/12/2011

767 1 254 81 2 102

(a) 2012 : une partie de ces contrats est libellée en devises dont 14,3 millions d'euros en CHF, 1,4 millions d'euros en GBP, 360,9 millions d'euros en USD.

Bouygues Immobilier

Engagements d'exploitation réciproques, hors bilan, portant sur les acquisitions d'assiettes foncières	230			230	282
---	------------	--	--	------------	------------

Rappel au 31/12/2011

282 282

Bouygues Telecom

Sécurisation des approvisionnements de terminaux	298			298	170
---	------------	--	--	------------	------------

Rappel au 31/12/2011

170 170

En 2012, les programmes et droits de diffusions concernent principalement la société TF1 SA pour un montant de 468 millions d'euros (contre 624 millions d'euros en 2011) et le GIE AD pour un montant de 728 millions d'euros (contre 809 millions d'euros en 2011).

Les engagements sur les droits de retransmissions sportives concernent principalement les sociétés TF1 SA et TF1 DS (188 millions d'euros en 2012 et 260 millions d'euros en 2011) et Eurosport (350 millions d'euros en 2012 et 331 millions d'euros en 2011).

	31/12/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Avances et acomptes versés sur commandes	489	(9)	480	404	(14)	390

4.3 CLIENTS / ACTIF D'IMPÔTS / AUTRES CRÉANCES COURANTES

8 634

	31/12/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients et comptes rattachés (clients, factures à établir)	6 979	(615)	6 364	7 277	(538)	6 739
Actif d'impôts courants (créances fiscales)	186	(2)	184	123	(2)	121
Autres créances et comptes de régularisation :						
• Autres créances opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État et autres créances)	1 311	(83)	1 228	1 338	(79)	1 259
• Créances diverses	747	(91)	656	656	(81)	575
• Paiements d'avance	202		202	216		216
Total autres créances courantes	2 260	(174)	2 086	2 210	(160)	2 050
Total	9 425	(791)	8 634	9 610	(700)	8 910

Répartition des créances clients nettes entre encours non échus et encours échus (échancier de paiement) 31/12/2012 et 31/12/2011

	Encours non échus	Encours échus		Total	
		0 à 6 mois	6 à 12 mois		> 12 mois
Créances clients et comptes rattachés	4 807	1 359	293	520	6 979
Dépréciations des créances clients et comptes rattachés	(49)	(136)	(94)	(336)	(615)
Total créances clients et comptes rattachés 31/12/2012	4 758	1 223	199	184^(a)	6 364
Total créances clients et comptes rattachés 31/12/2011	5 140	1 159	278	162	6 739

(a) Dont : Colas 98, Bouygues Construction 58.

L'analyse des créances échues de plus de 12 mois non dépréciées n'a pas révélé de risque de crédit complémentaire : TVA récupérable / compensation avec dettes fournisseurs, etc.

Trésorerie et équivalents de trésorerie active	31/12/2012			31/12/2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Disponibilités	1 532		1 532 ^(a)	1 297		1 297
Équivalents de trésorerie	2 958	(3)	2 955 ^(b)	2 124	(6)	2 118
Total	4 490	(3)	4 487	3 421	(6)	3 415

(a) Dont Bouygues SA dépôts à terme inférieurs à 3 mois : 375.

(b) Les équivalents de trésorerie sont détenus pour 2 755 par Bouygues SA.

Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe auprès de banques françaises et étrangères de premier rang.

Les disponibilités et équivalents de trésorerie peuvent être facilement convertis en numéraire.

Ils sont valorisés à leur juste valeur.

L'intégralité des placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie est disponible à fin 2012.

La trésorerie nette présentée dans le tableau de flux de trésorerie comprend les éléments suivants par devise au 31 décembre :

Répartition de la trésorerie et équivalents de trésorerie par devise	Euro	Livre sterling	Franc suisse	Autres devises Europe	Dollar US	Autres devises	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Disponibilités	738	138	32	76	61	487	1 532	1 297
Équivalents de trésorerie	2 947			8			2 955	2 118
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(75)	(5)	(3)	(33)		(73)	(189)	(239)
Total 31/12/2012	3 610	133	29	51	61	414	4 298	3 176
Total 31/12/2011	2 660	131	32	(50)	55	348	3 176	

4.5 ANALYSE DES AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS D'ACTIF, PROVISIONS AU PASSIF ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

	Dotations et reprises opérationnelles					Autres provisions s/non courant, financier, contrôles fiscaux	Autres flux ^(a)	31/12/2012
	31/12/2011	Change	Amortissements	Dépréciations et provisions	Reprises non utilisées			
Amortissements, dépréciations sur immobilisations corporelles, incorporelles	(11 708)	7	(1 462)		3	(9)	760	(12 409)
Dépréciations goodwill	(65)			(6)			2	(69)
Dépréciations des participations non consolidées	(149)					(2)	(2)	(153)
Dépréciations autres actifs financiers non courants	(127)			(4)	1	(2)	(2)	(134)
Dépréciations stocks	(295)	(1)		(25)	22		(1)	(300)
Dépréciations créances clients et comptes rattachés	(539)			(147)	77		(6)	(615)
Dépréciations valeurs mobilières de placement	(6)					1	2	(3)
Dépréciations autres actifs courants	(176)			(8)	5		(6)	(185)
Total Actif	(13 065)	6	(1 462)	(190)	108	(12)	747	(13 868)
Provisions courantes et non courantes	(2 696)	1		(331)	339	(131)	(158)	(2 976)
Total Passif	(2 696)	1		(331)	339	(131)	(158)	(2 976)

(a) Reprises sur cessions, changement de périmètre.

4.6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

34

	31/12/2012	31/12/2011
Instruments financiers de couverture des dettes financières	24	23
Autres actifs financiers (créances financières à - 1 an / instruments financiers sur BFR, etc.)	10	15
Total	34	38

NOTE 5 INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

5.1 CAPITAL DE BOUYGUES SA (EN EUROS)

324 232 374 €

Au 31 décembre 2012, le capital social de Bouygues SA est constitué de 324 232 374 actions de un euro, dont l'évolution sur l'année 2012 a été la suivante :

	Variations 2012			Au 31/12/2012
	Au 31/12/2011	Réduction	Augmentation	
Actions	314 869 079		9 363 295	324 232 374
Nombre de titres	314 869 079		9 363 295	324 232 374
Nominal	1 €			1 €
Capital en euros	314 869 079		9 363 295	324 232 374

Plan d'épargne salariale Bouygues Confiance 6 : augmentation de capital en décembre 2012 par création de 9 363 295 actions Bouygues soit 150 millions d'euros (28 millions d'euros restent à percevoir en janvier 2013).

Le 7 janvier 2013, dans le cadre de ce plan, Bouygues a acheté 5 074 906 de ses propres titres pour 99 millions d'euros.

5.2 PART GROUPE ET INTÉRÊTS MINORITAIRES : DÉTAIL PAR NATURE AU 31/12/2012

	Capital	Prime d'émission	Réserves liées au capital	Report à nouveau	Réserves et résultat consolidés	Actions auto-contrôles	Opérations affectées directement en capitaux propres	Total 31/12/2012
Part Groupe	324	979	808	2 094	4 547		(174)	8 578
Intérêts minoritaires					1 497		3	1 500
Capitaux propres d'ensemble	324	979	808	2 094	6 044		(171)^(a)	10 078

(a) Solde cumulé à fin 2012 des opérations affectées en capitaux propres.

5.3 ANALYSE DE LA RUBRIQUE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES (VARIATION EN PART GROUPE)

	Renvoi	Exercice 2012 (part Groupe)	Exercice 2011 (part Groupe)
Réserve de conversion	5.3.1	12	61
Réserve de variation de juste valeur (instruments financiers)	5.3.2	5	(69)
Réserve des écarts actuariels	5.3.3	(78)	25
Impôts sur les opérations en capitaux propres		32	2
Quote-part des retraitements sur mises en équivalence		(57)	(49)
Sous-total		(86)	(30)
		(Intérêts minoritaires)	(Intérêts minoritaires)
Autres produits et charges sur intérêts minoritaires		(3)	2
Total		(89)	(28)

5.3.1 Réserve de conversion

Principaux écarts de conversion au 31 décembre déterminés sur les états financiers consolidés des sociétés étrangères exprimés en devise (filiales intégrées et mises en équivalence) :

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
US dollar	(2)	(8)	(10)
Dollar canadien	33	(1)	32
Dollar australien	9		9
Livre sterling	(6)	2	(4)
Bath thaïlandais	7	(1)	6
Rand	(15)	17	2
Franc suisse	8		8
Couronne tchèque	7	1	8
Kuna (Croatie)	4		4
Zloty polonais	5	(1)	4
Divers	19	16	35
Total	69	25 (b)	94 (a)

(a) Y compris variations de change cumulées issues des entités associées : 30 (dont Alstom + 24).

(b) Répartition : filiales intégrées + 12, filiales mises en équivalence + 13.

5.3.2 Réserve de juste valeur (part Groupe)

Réserve incluant les variations sur appréciation des instruments financiers et autres actifs financiers (juste valeur sur instruments financiers de couverture et titres disponibles à la vente).

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
Variation brute (sociétés intégrées)	(16)	5	(11)

Principalement : instruments financiers de couverture de flux futurs, de change et variation de juste valeur sur actifs disponibles à la vente.

5.3.3 Réserve d'écarts actuariels sur avantages du personnel (IAS19) (part Groupe)

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
Variation brute (sociétés intégrées)	27	(78) (a)	(51)

(a) Impact taux ibox A10+ 3,30 % au 31/12/12 contre 5,46 % au 31/12/2011.

5.4 ANALYSE DE LA RUBRIQUE "AUTRES OPÉRATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES "(PART GROUPE)

Paiements fondés sur des actions (IFRS 2) : impacts sur capitaux propres consolidés

	2012	2011	(contrepartie de la charge affectée au compte de résultat)
Stocks-options TF1 et Bouygues SA			
Affectation aux réserves :			
• TF1	1	1	
• Bouygues SA	10	18	Charge 2012 calculée selon plans octroyés depuis mars 2008
Charge Groupe	11	19	
Opérations d'actionnariat salarié 2012			
• Opération Bouygues Confiance 6	4		Coût de l'avantage octroyé aux salariés
Total	15	19	

5.5 ANALYSE DE LA RUBRIQUE "OPERATIONS NETTES SUR CAPITAL ET RESERVES"

La variation de 176 correspond pour l'essentiel à l'augmentation de capital sur l'opération Bouygues Confiance 6 pour 150 (cf. note 5.1).

5.6 ANALYSE DES RUBRIQUES "ACQUISITIONS / CESSIONS SANS PERTES DE CONTRÔLE" ET "AUTRES VARIATIONS"

La variation de 178 (part Groupe (17) ; part des minoritaires + 195) correspond principalement aux opérations suivantes :

- Cession de 20% Eurosport et Chaînes thématiques à groupe Discovery Communications (plus value de cession + 93 dont + 41 reviennent au Groupe et acquisition par les minoritaires de 20 % de la situation nette + 103), 196 Cf. note 1.2.1
- Impact augmentation de capital Bouygues Telecom (part Decaux). 22

6.1 PROVISIONS NON COURANTES

2 173

	Avantages au personnel à long terme ^(a)	Litiges, contentieux, réclamations, travaux ^(b)	Garanties données ^(c)	Autres provisions non courantes ^(d)	Total
31/12/2010	498	364	372	636	1 870
Flux 2011					
Écarts de conversion	1	0	0	(1)	0
Changements de périmètre	0	0	0	(6)	(6)
Dotations	41	99	110	108	358
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(27)	(106)	(104)	(88)	(325) ^(e)
Gains et pertes actuariels	(27)	0	0	0	(27)
Virements de rubriques et divers	(6)	3	4	(6)	(5)
31/12/2011	480	360	382	643	1 865
Flux 2012					
Écarts de conversion	1	1	0	1	3
Changements de périmètre	20	(3)	2	5	24
Dotations	59	86	110	255	510
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(22)	(107)	(101)	(128)	(358) ^(f)
Gains et pertes actuariels	83	0	0	0	83
Virements de rubriques et divers	7	0	(5)	44	46
31/12/2012	628	337	388	820	2 173

Les provisions sont valorisées en fonction de la meilleure estimation du risque par le management.

(a) Avantages au personnel à long terme (cf. note 19.2)

	628	dont principaux métiers concernés :	
Indemnités de fin de carrière (IFC)	424	Bouygues Construction	172
Médailles du travail	135	Colas	346
Autres avantages au personnel long terme	69	TF1	28
		Bouygues Telecom	48

(b) Litiges et contentieux

	337	Bouygues Construction	183
Provisions sur litiges clients	158	Bouygues Immobilier	39
Réclamations sous-traitants	31	Colas	103
Autres litiges personnel et divers	148		

(c) Garanties données

	388	Bouygues Construction	288
Provisions garanties données	290	Bouygues Immobilier	28
Provisions garanties complémentaires bâtiment génie civil / travaux publics	98	Colas	72

(d) Autres provisions non courantes

	820	Bouygues Construction	241
Risques liés aux contrôles administratifs divers	207	Colas	300
Provisions risques divers étranger	93	Bouygues Telecom	184
Provisions filiales et participations	67		
Démantèlement et remise en état des sites	237		
Autres provisions non courantes	216		

Au 31 décembre 2012, les autres provisions non courantes intègrent l'effet du plan de départ volontaire mis en place chez Bouygues Telecom.

(e) Dont reprises de provisions non utilisées en 2011 (175)

(f) Dont reprises de provisions non utilisées en 2012 (183)

Provisions liées au cycle d'exploitation (voir note 2) :

	Provisions garanties données aux clients	Provisions risques chantiers travaux et fin de chantiers ^(e)	Provisions pour pertes à terminaison chantiers ^(b)	Autres provisions courantes ^(a)	Total
31/12/2010	57	294	282	297	930
Flux 2011					
Écarts de conversion		1	(6)	(2)	(7)
Changements de périmètre	(1)	(2)	(2)	3	(2)
Dotations	25	139	95	136	395
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(23)	(139)	(165)	(158)	(485) ^(c)
Virements de rubriques et divers	(2)	(4)	1	5	
31/12/2011	56	289	205	281	831
Flux 2012					
Écarts de conversion		1	(2)	(3)	(4)
Changements de périmètre	(1)	1	1	(1)	
Dotations	28	161	80	110	379
Reprises sur provisions (utilisées ou non)	(31)	(153)	(106)	(118)	(408) ^(d)
Virements de rubriques et divers	4	(7)	(2)	10	5
31/12/2012	56	292	176	279	803

(a) Autres provisions courantes dont :

Charges de réassurance	6	Dont activités concernées :	
Litiges clients (courant) et garanties de passif (TF1)	29	Bouygues Construction	81
Fidélisation clients (Bouygues Telecom)	18	Bouygues Immobilier	34
Remise en état des sites (courant)	11	Colas	70
Provisions courantes diverses	219	TF1	53

(b) Provisions concernant l'activité construction : Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel.

(L'indication de provisions individualisées par chantier n'est pas donnée en raison du caractère confidentiel et préjudiciable de celle-ci).

(c) dont reprises de provisions non utilisées en 2011 (125)

(d) dont reprises de provisions non utilisées en 2012 (163)

(e) Bouygues Construction et Colas pour l'essentiel

NOTE 7 ACTIF ET PASSIF D'IMPÔT NON COURANT

272 / 170

7.1 ACTIF D'IMPÔT NON COURANT

272

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
Impôts différés actif			
Bouygues Construction	77	17	94
Bouygues Immobilier	23	(2)	21
Colas	152	(3)	149
Bouygues Telecom			
TF1	6	5	11
Bouygues SA et autres	(2)	(1)	(3)
Total impôt actif non courant	256	16	272

Actif d'impôt différé provenant pour l'essentiel :

- Des décalages fiscaux temporaires (provisions temporairement non déductibles fiscalement ...),
- Des déficits fiscaux ayant une réelle probabilité de récupération.

7.2 PASSIF D'IMPÔT NON COURANT

170

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
Impôts différés passif	202	(32)	170 ^(a)
Autres impôts long terme	1	(1)	
Total impôt passif non courant	203	(33)	170

(a) Dont : Colas 98 et Bouygues Telecom 51.

7.3 RÉPARTITION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS PAR MÉTIER

Nature des impôts différés nets par métier	Actif / passif d'impôt différé net 31/12/2011	Variation périmètre	Variation change	Flux 2012			Actif / passif d'impôt différé net 31/12/2012
				Produits	Charges	Autres ^(a)	
A- Déficit fiscal							
Bouygues Construction	3	2	1		(1)	(1)	4
Bouygues Immobilier							
Colas	7				(4)		3
TF1	6				(2)		4
Bouygues SA							
Sous-total	16	2	1		(7)	(1)	11
B- Différences temporaires							
Bouygues Construction	68		(1)	7		10	84
Bouygues Immobilier	22				(5)	2	19
Colas	35	4	1	9	(13)	12	48
TF1	(10)			7	(2)	2	(3)
Bouygues Telecom	(72)	(1)		16		6	(51)
Bouygues SA et autres	(6)				(22)	22	(6)
Sous-total	37	3		39	(42)	54	91
TOTAL	53	5	1	39	(49)	53	102^(b)

(a) Essentiellement impôt différé sur variation de juste valeur sur instruments financiers / gains et pertes actuariels sur avantages du personnel.

(b) Détermination de l'impôt différé net :

- impôts différés actif : 272
 - impôts différés passif : (170)
- 102

• principales sources d'impôts différés par nature :

	31/12/2012	31/12/2011
- impôts différés actif sur avantages du personnel (principalement IFC),	170	133
- impôts différés actif sur provisions fiscalement non déductibles temporairement,	99	70
- provisions réglementées,	(93)	(104)
- autres.	(74)	(46)
	102	53

7.4 DÉLAI DE RÉCUPÉRATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF

31/12/2012	Moins de 2 ans	2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Délai de récupération estimé des impôts différés actif	130	81	61 ^(a)	272

(a) Colas principalement (principalement impôts différés actif sur avantages au personnel et déficits fiscaux).

7.5 ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS

Compte tenu de leur faible probabilité de récupération, certains actifs d'impôts différés sont non comptabilisés à fin 2012. Il s'agit essentiellement de déficits fiscaux qui pour la France ne concernent que les sociétés non intégrées dans le régime d'intégration fiscale de Bouygues SA.

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
Bouygues Construction	118	7	125
Bouygues Immobilier	47	2	49
Colas	59	4	63
TF1	24	(1)	23
Autres			
Total impôts différés actif non comptabilisés	248	12	260

NOTE 8 DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES ET COURANTES

8 453

Dettes financières non courantes 7 502

Dettes financières courantes 951

8.1 RÉPARTITION DES EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS PAR ÉCHÉANCE

	Dettes financières courantes - Échéance 2013				Dettes financières non courantes							Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
	Intérêts courus	1 à 3 mois	4 à 12 mois	Total échéance 2013	1 à 2 ans 2014	2 à 3 ans 2015	3 à 4 ans 2016	4 à 5 ans 2017	5 à 6 ans 2018	6 ans et plus 2019 et plus			
Emprunts obligataires	162		710 (a)	872	755	999	600		499	4 027	6 880	6 094	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		8	42	50	72	35	272	49	14	93	535	589	
Emprunts issus des locations financement		3	13	16	11	6	4	3	2		26	35	
Emprunts et dettes financières divers		3	10	13	12	17	11	9	1	11	61	89	
Total emprunts	162	14	775	951	850	1 057	887	61	516	4 131	7 502	6 807	
Rappel au 31/12/2011	121	21	74	216	782	821	1 373	629	51	3 151		6 807	

(a) Concerne un emprunt obligataire remboursable en mai 2013.

Répartition de la dette sur locations financement par métier (incluse en dettes financières)	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total
Long terme 31/12/2012			20	6			26
Court terme 31/12/2012	1		11	4			16
Long terme 31/12/2011			24	11			35
Court terme 31/12/2011	1		9	4	6		20

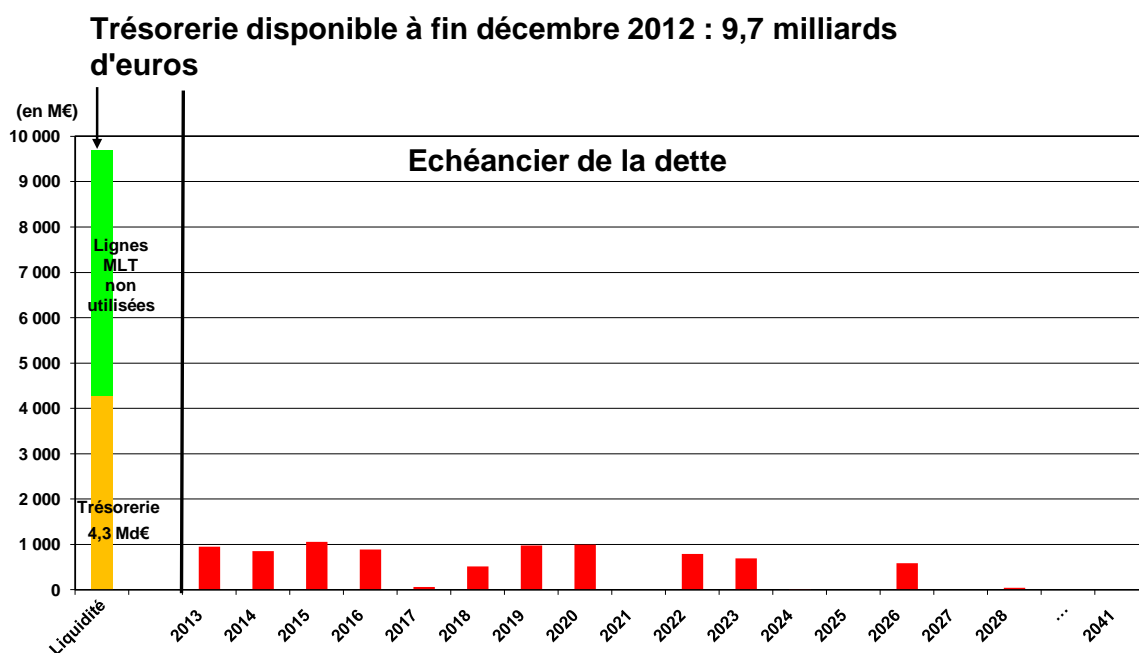
8.2 LIGNES DE CRÉDIT CONFIRMÉES ET UTILISÉES

Description	Lignes confirmées - Échéances				Lignes utilisées - Échéances			
	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au delà	Total	Moins d'un an	Un à cinq ans	Au delà	Total
Emprunts obligataires (Bouygues SA pour l'essentiel)	872	2,354	4,526	7,752	872	2,354	4,526	7,752
Autres emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (a)	947	4,891	158	5,996	50	428	107	585
Emprunts issus des locations financement	16	24	2	42	16	24	2	42
Emprunts et dettes financières diverses	13	49	12	74	13	49	12	74
Total des lignes de crédit	1,848	7,318	4,698	13,864	951	2,855	4,647	8,453

(a) Lignes de crédit confirmées et non utilisées : 5411.

8.3 LIQUIDITÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012, la trésorerie disponible s'élève à 4 281 millions d'euros (y compris -17 millions d'euros d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net) auxquels s'ajoute un montant de 5 411 millions d'euros de lignes bancaires confirmées et non utilisées.



Les emprunts obligataires à échéance 2013, 2015, 2016, 2018, 2019, 2022, 2023 et 2026 comportent une clause de "change of control" (clause de changement de contrôle de Bouygues SA).

Les crédits bancaires contractés par Bouygues SA ne comportent ni *covenant financier*, ni *trigger event*. Il en est de même pour ceux utilisés par les filiales de Bouygues SA.

8.4 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURANTE ET NON COURANTE SELON NATURE DE TAUX

Répartition de la dette financière courante et non courante, après prise en compte de l'ensemble des opérations de couverture de taux non échues à la clôture de l'exercice :

	31/12/2012	31/12/2011
Dettes à taux fixé ^(a)	94%	90%
Dettes à taux variable	6%	10%

(a) Dettes à taux fixé pour plus d'un an.

8.5 RISQUE DE TAUX

Au 31 décembre 2012, la répartition des actifs financiers et des dettes financières par nature de taux est la suivante :

	Taux variable	Taux fixe	Total
Passifs financiers (dettes financières)	(863)	(7 590)	(8 453)
Actifs financiers (trésorerie nette) ^(a)	4 281		4 281
Position nette avant gestion	3 418	(7 590)	(4 172)
Couverture de taux	342	(342)	
Position nette après gestion	3 760	(7 932)	(4 172)
Correctif lié à la saisonnalité de certaines activités	(584)		
Position nette après gestion et correctif	3 176		

(a) Y compris -17 millions d'euros de juste valeur d'instruments financiers liés à des opérations de couverture de l'endettement net.

Ainsi, une hausse instantanée de 1 % des taux d'intérêts à court terme sur la position nette ci-avant engendrerait une diminution du coût de l'endettement financier net de 32 millions d'euros en année pleine.

8.6 RÉPARTITION DE LA DETTE FINANCIÈRE COURT TERME ET LONG TERME PAR DEVISE

	Zone Europe			Dollar US	Dollar HKD	Autres devises	Total
	Euro	Livre sterling	Autres Devises				
Long terme 31/12/2012	6 712	666	7	51	24	42	7 502
Court terme 31/12/2012	902	12	14	8	1	14	951
Long terme 31/12/2011	6 001	697	4	38	29	38	6 807
Court terme 31/12/2011	160	10	21	23	1	1	216

Les dettes financières ventilées par métier figurent en note 16.

Le détail des sûretés réelles et nantissements donnés par le Groupe figure en note 18.1 (répartition par métier).

9.1 VARIATIONS DE L'ENDETTEMENT NET

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 415	1 072	4 487
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(239)	50	(189)
Trésorerie nette	3 176	1 122	4 298^(a)
Dettes financières non courantes	(6 807)	(695)	(7 502)
Dettes financières courantes	(216)	(735)	(951)
Instruments financiers nets	(15)	(2)	(17)
Endettement brut	(7 038)	(1 432)	(8 470)
Endettement net (passif)	(3 862)	(310)	(4 172)

(a) Trésorerie analysée au tableau des flux de trésorerie 2012 (flux nets + flux non monétaires).

9.2 PRINCIPALES OPÉRATIONS SUR ENDETTEMENT NET AU 31 DÉCEMBRE 2012

Endettement net au 31/12/2011	(3 862)
Opérations non courantes:	
- Acquisition licences 4G (note 3.2.2)	(726)
- Cessions non courantes	426 ^(a)
Acquisitions / cessions y compris variation de périmètre et autres incidences sur capitaux propres	(123) ^(b)
Dividendes versés	(608)
Opérations sur capital Bouygues SA (note 5.1)	122 ^(c)
Exploitation	599
Endettement net au 31/12/2012	(4 172)

(a) Dont opération de cession de 20 % Eurosport et chaînes thématiques payantes par TF1 à groupe Discovery Communications pour 192 et de cession des pylônes et centres informatiques par Bouygues Telecom pour 234.

(b) Dont prix d'acquisition et de cession des activités consolidées et des titres non consolidés : (94) retraité du prix de cession des 85 % de France Pylônes Services présenté en "cessions non courantes".

(c) Dont augmentation de capital Bouygues SA (opération Bouygues Confiance 6) : 122.

Détail passif courant

	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes reçus	1 449	1 574
Dettes financières courantes ^(a)	951	216
Impôts courants	82	136
Fournisseurs et comptes rattachés (fournisseurs, effets à payer)	6 925	6 826
Provisions courantes ^(b)	803	831
Autres passifs courants, comptes de régularisation et assimilés		
Autres dettes opérationnelles (personnel, organismes sociaux, État)	2 529	2 576
Produits différés	1 859	1 843
Autres dettes non financières	1 984	2 026
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	189	239
Instruments financiers	41	38
Autres passifs financiers courants	19	64
Total	16 831	16 369

(a) Cf. analyse en note 8 : Dettes financières non courantes et courantes.

(b) Cf. analyse en note 6.2 : Provisions courantes.

NOTE 11 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

11.1 ANALYSE PAR RUBRIQUE

	2012	2011
Ventes	3 476	3 090
Prestations de service	11 838	12 253
Contrats de construction	18 233	17 363
Chiffre d'affaires	33 547	32 706
Autres produits de l'activité	107	139
Total activité	33 654	32 845

Il n'existe pas de contrat d'échange de biens ou de services significatif au 31 décembre 2012.

Bilan consolidé : informations relatives aux contrats de construction

	Bouygues Construction	Colas	Total
Travaux à refacturer	360	395	755
Retenues de garantie	125	97	222
Travaux facturés d'avance	(1 363)	(322)	(1 685)
Avances reçues	(771)	(110)	(881)

11.2 ANALYSE PAR ACTIVITÉ

	Chiffre d'affaires 2012				Chiffre d'affaires 2011			
	France	International	Total	%	France	International	Total	%
BTP	5 414	4 987	10 401	31	5 185	4 431	9 616	29
Immobilier	2 263	133	2 396	7	2 342	122	2 464	7
Routes	7 287	5 669	12 956	39	7 140	5 155	12 295	38
Médias	2 129	446	2 575	8	2 203	392	2 595	8
Télécoms	5 208		5 208	15	5 725		5 725	18
Bouygues SA et filiales diverses	7	4	11		6	5	11	
Chiffre d'affaires consolidé	22 308	11 239	33 547	100	22 601	10 105	32 706	100

11.3 ANALYSE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

L'affectation est faite en fonction du lieu de réalisation du chiffre d'affaires.

	Chiffre d'affaires 2012		Chiffre d'affaires 2011	
	Total	%	Total	%
France	22 308	66	22 601	69
Union européenne (27 membres)	3 543	11	3 299	10
Autres pays européens	1 181	3	1 146	4
Afrique	1 280	4	1 327	4
Moyen-Orient	203	1	160	
Amérique du Nord	2 827	8	2 520	8
Amérique Centrale et du Sud	223	1	151	
Asie-Pacifique	1 710	5	1 293	4
Océanie	272	1	209	1
Divers				
Total	33 547	100	32 706	100

11.4 RÉPARTITION, SELON NATURE DE MARCHÉS, ENTRE LA FRANCE ET L'INTERNATIONAL (EN %)

	2012			2011		
	France	International	Ensemble	France	International	Ensemble
Marchés publics ^(a)	31	61	41	30	63	41
Marchés privés	69	39	59	70	37	59

(a) Chiffre d'affaires facturé directement aux services de l'État, collectivités locales et entreprises publiques (marchés de travaux et d'entretien pour l'essentiel) en France et à l'étranger.

	2012	2011
Chiffre d'affaires	33 547	32 706
Autres produits de l'activité	107	139
Consommations externes	(23 575)	(22 348)
Frais de personnel	(7 062)	(6 778)
Impôts et taxes	(664)	(653)
Dotations nettes aux amortissements, provisions et dépréciations		
Dotations aux amortissements *	(1 462)	(1 411)
Dotations nettes aux provisions et dépréciations *	(521)	(387)
Variations des stocks de production et de promotion immobilière	189	(22)
Autres produits d'exploitation	1 330	1 288
Reprises de provisions non utilisées *	447	375
Autres produits divers ^(a)	883	913
Autres charges d'exploitation ^(a)	(603)	(715)
Résultat opérationnel courant *	1 286	1 819
Autres produits opérationnels ^(b)	34	38
Autres charges opérationnelles ^(c)	(200)	
Résultat opérationnel	1 120	1 857

(*) Rubriques incluses dans le calcul de l'EBITDA.

Voir note 16 pour répartition par métier.

(a) Dont en 2012 : résultats nets sur cessions d'immobilisations 56 millions d'euros (67 millions d'euros en 2011).

(b) **2012**

Plus-values de cession d'immobilisations et de titres chez Bouygues Telecom (cf. note 1).

2011

Produits de cession divers chez Bouygues Telecom.

(c) **2012**

TF1 : impact du plan d'optimisation phase II pour (48) millions d'euros.

Bouygues Telecom : impact du plan d'adaptation pour (152) millions d'euros.

**NOTE 13 COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

**(290)
11**

13.1 ANALYSE DU COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2012	2011
Charges financières	(352)	(359)
Dont		
Charges d'intérêts sur endettement	(317)	(323)
Charges d'intérêts liées à la trésorerie	(27)	(30)
Charges d'intérêts sur locations financement	(2)	(2)
Impacts négatifs des instruments financiers	(6)	(4)
Produits financiers	62	82
Dont		
Produits d'intérêts sur trésorerie et équivalents de trésorerie	43	40
Revenus et plus-values sur cessions d'éléments de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	19	42
Impacts positifs des instruments financiers		
Total coût de l'endettement financier net	(290)	(277)

Les charges d'intérêts sur endettement sont présentées nettes des charges capitalisées selon la norme IAS 23, relatives à l'acquisition des licences 4G et classées en immobilisations en cours au 31 décembre 2012.

13.2 AUTRES PRODUITS / CHARGES FINANCIERS

	2012	2011
Autres produits financiers	63	55
Autres charges financières	(52)	(68)
Total autres produits / (charges financières)	11	(13)

Les autres produits et charges incluent les plus ou moins values sur titres non consolidés / la rémunération des investisseurs sur fonds appelés (immobilier d'entreprise) / les commissions d'engagements / les variations de juste valeur sur les "Autres actifs financiers courants" et divers sur la période.

La variation 2011 / 2012 de + 24 millions d'euros s'explique notamment par le produit financier de 6 millions d'euros enregistré par TF1 suite au réajustement à la juste valeur des titres du groupe AB ainsi que par des plus-values sur cessions de titres non consolidés, notamment chez Bouygues Construction.

NOTE 14 CHARGE D'IMPÔT**(330)****14.1 ANALYSE DE LA CHARGE NETTE D'IMPÔT**

	2012			2011		
	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total
Impositions exigibles par les administrations fiscales	(237)	(83)	(320)	(316)	(120)	(436)
Impositions différées passif	(6)	(3)	(9)	7	(3)	4
Impositions différées actif	7	(8)	(1)	(92)	(4)	(96)
Total	(236)	(94)	(330)	(401)	(127)	(528)

Voir note 16 pour répartition par métier.

14.2 RAPPROCHEMENT ENTRE TAUX D'IMPÔT THÉORIQUE ET RÉEL SUR COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (PREUVE DE L'IMPÔT)

Les différences constatées entre le taux d'imposition théorique de droit commun en vigueur en France et le taux effectif constaté en charges de l'exercice sont les suivantes :

	2012	2011
Résultat net (100 %)	728	1,237
Neutralisation :		
Charge d'impôt	330	528
Résultat des activités abandonnées	Néant	Néant
Résultat des entités associées et pertes de dilution	(217)	(198)
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts	841	1,567
Taux d'imposition théorique en France	36.10%	36.10%
Création, utilisation des reports fiscaux déficitaires	4.23%	3.51%
Effets des différences permanentes	(2.40%)	(4.86%)
Impôts forfaitaires, de distribution et crédits d'impôts	1.33%	1.36%
Impôts hors taux liés aux résultats : écarts de taux d'imposition, plus-values à long terme, impositions étrangères	(0.02%)	(2.44%)
Taux effectif d'imposition	39.24%	33.67%

L'évolution du taux effectif d'imposition entre 2011 et 2012 s'explique principalement par l'impact des nouvelles mesures fiscales votées en France en 2012.

NOTE 15 RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

15.1 RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

Le résultat net des activités poursuivies s'élève à 633 millions d'euros au titre de l'exercice 2012 :

	2012	2011
Résultat net des activités poursuivies (100%)	728	1 237
Part des intérêts minoritaires sur activités poursuivies	(95)	(167)
Part du Groupe sur activités poursuivies	633	1 070

15.2 RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION)

Le résultat net des activités poursuivies par action avant dilution est obtenu en ramenant le résultat net des activités poursuivies (part du Groupe) au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice 2012 (à l'exclusion du nombre moyen des actions détenues ordinaires achetées à titre d'autocontrôle).

	2012	2011
Résultat net des activités poursuivies part du Groupe (en millions d'euros)	633	1 070
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	315 649 354	349 686 165
Résultat des activités poursuivies en euros par action	2,00	3,06

Le résultat net des activités poursuivies dilué par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation incluant la conversion potentielle de toutes les actions pouvant avoir un effet dilutif (options de souscription d'actions potentiellement et économiquement exerçables à la clôture de l'exercice).

	2012	2011
Résultat net des activités poursuivies utilisé pour la détermination du résultat dilué par action	633	1 070
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	315 649 354	349 686 165
Ajustement lié à l'effet dilutif des options sur les actions	96 044	272 534
Résultat des activités poursuivies dilué en euros par action	2,00	3,06

NOTE 16 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle ci-après est présentée comme suit :

1. Analyse par activité (UGT) : BTP (Bouygues Construction) ; Immobilier (Bouygues Immobilier) ; Routes (Colas) ; Médias (TF1) ; Télécoms (Bouygues Telecom) ; Bouygues SA et autres.

2. Analyse par zone géographique : France et DOM, Union européenne, Autres pays européens, Afrique, Asie-Pacifique-Océanie, Amériques et Moyen-Orient (il s'agit des zones géographiques où les immobilisations sont présentes au 31 décembre).

Les cessions internes entre les différentes activités se réalisent en règle générale aux conditions de marché.

L'information sur le chiffre d'affaires par zone géographique figure en note 11.3.

Les secteurs opérationnels par activité correspondent aux secteurs revus par le principal décideur opérationnel du Groupe et aucun regroupement n'a été effectué. Cette information est utilisée aux fins d'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de leur performance.

Les données des secteurs opérationnels suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Le secteur Bouygues SA et autres présenté regroupe les contributions des entités holding corporate et des entités dédiées au financement centralisé du Groupe.

16.1 ANALYSE SECTORIELLE PAR ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

Compte de résultat	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2012
Chiffre d'affaires total	10 640	2 396	13 036	2 621	5 226	123	34 042
Chiffre d'affaires inter-activité	(239)		(80)	(46)	(18)	(112)	(495)
Chiffre d'affaires sur clients externes	10 401	2 396	12 956	2 575	5 208	11	33 547
Dotations nettes aux amortissements	(212)	(5)	(457)	(72)	(713)	(3)	(1 462)
Dotations nettes aux provisions	(278)	(23)	(109)	(13)	(92)	(6)	(521)
Résultat opérationnel courant	364	179	406	258	122	(43)	1 286
Autres produits opérationnels					34		34
Autres charges opérationnelles				(48)	(152)		(200)
Résultat opérationnel	364	179	406	210	4	(43)	1 120
Coût de l'endettement financier net	16	1	(24)		(4)	(279)	(290)
Charge d'impôt	(129)	(61)	(137)	(71)	(2)	70	(330)
Quote-part du résultat net des entités associées	(6)	(2)	59	(6)	(4)	176 ^(a)	217
Résultat net des activités poursuivies	262	110	310	139	(16)	(77)	728
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession							
Résultat net 100%	262	110	310	139	(16)	(77)	728
Résultat part du Groupe	267	107	291	59	(14)	(77)	633
Bilan							
Immobilisations corporelles	629	18	2 467	217	2 975	145	6 451
Immobilisations incorporelles	48	11	90	128	1 576	33	1 886
Goodwill	421		1 099	1 458	2 669	1	5 648
Impôts différés actif, créances fiscales long terme	69	20	157	11		15	272
Entités associées	75		588	161	13	4 498 ^(b)	5 335
Autres actifs non courants	304	19	195	16	13	31	578
Trésorerie et équivalents de trésorerie	750	82	431	37	41	3 146	4 487
Autres actifs							12 097
Total actif							36 754
Dettes financières non courantes	87	14	258	13	250	6 880	7 502
Provisions non courantes	884	99	821	42	237	90	2 173
Impôts différés passif, dettes fiscales long terme	6	2	98	10	51	3	170
Dettes financières courantes	8	12	50	4	4	873	951
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(2 860)	(302)	281	(217)		3 287	189
Autres passifs							26 008
Total passif							36 754
Endettement net^(c)	3 093	358	(170)	237	(650)	(7 040)	(4 172)
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	599	180	884	277	786	51	2 777
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	159	13	345	45	1 358	32	1 952
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	18	1	59	9	8	(1)	94
Autres indicateurs							
EBITDA	614	186	832	318	908	(36)	2 822
Cash-flow libre^(d)	327	107	378	161	(578)	(190)	205

(a) Dont Alstom 172 millions d'euros.

(b) Dont Alstom pour 4 480 millions d'euros.

(c) Contribution de niveau métiers après maintien des comptes courants intra-groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres).

(d) Corrigé de l'acquisition de la licence 4G pour 726 millions d'euros et des produits de cession des pylônes et data centers pour 207 millions d'euros, le cash-flow libre retraité est de 724 millions d'euros pour l'exercice 2012.

16.2 ANALYSE SECTORIELLE PAR ACTIVITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

Compte de résultat	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 2011
Chiffre d'affaires total	9 802	2 465	12 412	2 620	5 741	120	33 160
Chiffre d'affaires inter-activité	(186)	(1)	(117)	(25)	(16)	(109)	(454)
Chiffre d'affaires sur clients externes	9 616	2 464	12 295	2 595	5 725	11	32 706
Dotations nettes aux amortissements	(171)	(4)	(461)	(78)	(692)	(5)	(1 411)
Dotations nettes aux provisions	(197)	(12)	(114)	(30)	(44)	10	(387)
Résultat opérationnel courant	353	201	466	283	561	(45)	1 819
Autres produits opérationnels					38		38
Autres charges opérationnelles							
Résultat opérationnel	353	201	466	283	599	(45)	1 857
Coût de l'endettement financier net	19	2	(24)	1	(10)	(265)	(277)
Charge d'impôt	(140)	(53)	(163)	(89)	(211)	128	(528)
Quote-part du résultat net des entités associées	(13)	(10)	59	(14)	(1)	177 ^(a)	198
Résultat net des activités poursuivies	229	122	341	186	370	(11)	1 237
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession							
Résultat net 100%	229	122	341	186	370	(11)	1 237
Résultat part du Groupe	226	120	324	80	331	(11)	1 070
Bilan							
Immobilisations corporelles	655	17	2 537	231	2 955	147	6 542
Immobilisations incorporelles	71	5	73	141	916	3	1 209
Goodwill	388		1 069	1 458	2 664	1	5 580
Impôts différés actif, créances fiscales long terme	60	21	155	6		14	256
Entités associées	54		568	1	2	4 460 ^(b)	5 085
Autres actifs non courants	333	15	216	168	9	29	770
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553	54	420	36	35	2 317	3 415
Autres actifs							12 065
Total actif							34 922
Dettes financières non courantes	122	3	242	18	328	6 094	6 807
Provisions non courantes	797	97	749	42	129	51	1 865
Impôts différés passif, dettes fiscales long terme	6	1	111	10	72	3	203
Dettes financières courantes	5	26	48	5	11	121	216
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	(2 801)	(482)	89	54	1	3 378	239
Autres passifs							25 831
Total passif							34 922
Endettement net^(c)	2 869	507	28	(40)	(581)	(6 645)	(3 862)
Tableau des flux de trésorerie							
Capacité d'autofinancement	546	197	915	346	1 288	33	3 325
Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles	268	12	414	108	1 087	(3)	1 886
Acquisitions nettes de titres consolidés et autres	45	2	82	(7)	2	(10)	114
Autres indicateurs							
EBITDA	549	181	934	357	1 272	(51)	3 242
Cash-flow libre^(d)	157	134	314	150	(20)	(101)	634

(a) Dont Alstom : 175 millions d'euros.

(b) Dont Alstom pour 4 444 millions d'euros.

(c) Contribution de niveau métiers après maintien des comptes courants intra-groupe Bouygues Relais et Uniservice (l'annulation intra-groupe de ceux-ci est réalisée en colonne Bouygues SA et autres).

(d) Corrigé de l'acquisition de la licence 4G pour 228 millions d'euros, le cash-flow libre retraité est de 862 millions d'euros pour l'exercice 2011.

16.3 ANALYSE SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	France et Dom	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
Bilan								31/12/2012
Immobilisations corporelles^(a)	4 918	314	130	189	203	689	8	6 451
Immobilisations incorporelles	1 826	24	1	11	3	21		1 886
Tableau de flux de trésorerie								2012
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	2 020	27	27	58	54	118	3	2 307

(a) Y compris contrats de locations financement.

	France et Dom	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Asie Pacifique Océanie	Amériques	Moyen- Orient	Total
Bilan								31/12/2011
Immobilisations corporelles^(a)	4 878	327	123	229	231	730	24	6 542
Immobilisations incorporelles	1 158	24	1	1	1	24	0	1 209
Tableau de flux de trésorerie								2011
Prix d'acquisition liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	1 614	63	34	81	102	149	13	2 056

(a) Y compris contrats de locations financement.

16.4 PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR DESTINATION

2012	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	TOTAL
Chiffre d'affaires consolidé	10 401	2 396	12 956	2 575	5 208	11	33 547
Coût des ventes	(8 960)	(1 982)	(11 364)	(1 748)	(4 287)	(20)	(28 361)
Marge brute	1 441	414	1 592	827	921	(9)	5 186
Coût de recherche et développement	(17)	(1)	(28)	(6)	(17)	(1)	(70)
Charges commerciales	(388)	(166)		(208)	(165)		(927)
Charges administratives	(671)	(68)	(1 158)	(355)	(617)	(28)	(2 897)
Autres produits et charges	(1)					(5)	(6)
Résultat opérationnel courant	364	179	406	258	122	(43)	1 286

2011	BTP	Immobilier	Routes	Médias (b)	Télécoms	Bouygues SA et autres	TOTAL
Chiffre d'affaires consolidé	9 616	2 464	12 295	2 595	5 725	11	32 706
Coût des ventes	(8 263)	(2 035)	(10 740)	(1 751)	(4 380)	(27)	(27 196)
Marge brute	1 353	429	1 555	844	1 345	(16)	5 510
Coût de recherche et développement	(15)	(2)	(28) ^(a)	(7)	(20)	(1)	(73)
Charges commerciales	(365)	(158)		(214)	(175)		(912)
Charges administratives	(618)	(68)	(1 061)	(340)	(589)	(30)	(2 706)
Dépréciation des goodwill			(3)				(3)
Autres produits nets	(2)					2	
Résultat opérationnel courant	353	201	466	283	561	(45)	1 819

(a) En 2012, une définition plus restrictive des frais de développement ayant été retenue, le comparatif 2011 a été corrigé en conséquence.

(b) Suite à la mise en place en 2011 et 2012 de nouveaux systèmes d'information comptables et financiers, l'affectation des coûts par destination ajustée à cette occasion a été appliquée rétrospectivement sur les données 2011.

NOTE 17 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux ci-après présentent la somme des en-cours notionnels, au 31 décembre 2012, de chaque type de produits utilisés, avec répartition par maturité résiduelle pour les opérations de taux, par devise pour les opérations de change.

17.1 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX

Analyse par échéance

Date de l'échéance	En-cours au 31/12/2012			Total	Total en-cours 31/12/2011
	2013	2014 à 2017	Au-delà		
Swaps de taux					
• sur actifs financiers	626	1		627 ^(a)	353
• sur passifs financiers	129	826	115	1 070 ^(b)	1 397
Caps / floors					
• sur actifs financiers					
• sur passifs financiers	150	6		156	150

(a) Dont taux payé : taux fixe 627 millions d'euros.

(b) Dont taux payé : taux fixe 1 070 millions d'euros.

Analyse par métier

	Bouygues SA					Totaux 31/12/2012	Totaux 31/12/2011
	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms et autres		
Swaps de taux							
• sur actifs financiers					627	627	353
• sur passifs financiers	19		331		720	1 070	1 397
Caps / floors							
• sur actifs financiers							
• sur passifs financiers	6	150				156	150

Pour les couvertures de taux renouvelables, les montants sont indiqués dans la colonne correspondante à l'échéance la plus lointaine.

17.2 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

Analyse par devise d'origine

	31 décembre 2012 (contre-valeur présentée en millions d'euros)					Total
	Dollar US	Livre Sterling	Franc Suisse	Autres	Total	31/12/2011
Achats et ventes à terme						
• achats à terme	190		5	62	257	290
• ventes à terme	196	43	35	180	454	581
Swaps de devises	94	61	236	364	755	660

Analyse par métier

	31 décembre 2012 (contre-valeur présentée en millions d'euros)						Total	Total
	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	31/12/2012	31/12/2011
Achats et ventes à terme								
• achats à terme	66	30	70	70	21		257	290
• ventes à terme	344		87	23			454	581
Swaps de devises	27			12		716	755	660

17.3 VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Au 31 décembre 2012, la valeur de marché (*net present value*) du portefeuille d'instruments financiers de couverture est de (45) millions d'euros. Ce montant est pour l'essentiel la résultante de la valeur actuelle nette de *swaps* de taux permettant de couvrir la dette du Groupe (couverture de juste valeur et couverture de flux de trésorerie) et de la valeur actuelle nette d'opérations à terme permettant de couvrir le risque de change découlant d'opérations commerciales.

La répartition de cette valeur de marché par type de couverture est la suivante :

- Opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de juste valeur d'un élément d'endettement net : (21) millions d'euros
- Opérations s'inscrivant dans le cadre d'une relation de couverture de flux de trésorerie : (24) millions d'euros

En cas de translation de la courbe des taux de +1,00 % (et respectivement -1,00 %), la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (15) millions d'euros (respectivement (61) millions d'euros).

En cas d'évolution défavorable de 1 % de l'euro par rapport à chacune des autres devises, la valeur de marché du portefeuille d'instruments financiers de couverture s'établirait à (58) millions d'euros.

Les calculs ont été effectués par le Groupe ou obtenus de contreparties bancaires avec lesquelles les instruments financiers ont été contractés.

NOTE 18 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Cette note présente les engagements de garantie, les engagements contractuels divers ; les contrats de location simple figurent en note distincte ci-dessous. (voir aussi notes 3,4 et 8).

18.1 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31/12/2012	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA & autres	Échéances			31/12/2011
								À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	115	5		110				14	87	14	110
Avals, cautions et garanties données	88	17		64	7			51	33	4	115
Total engagements de garanties donnés	203	22		174	7			65	120	18	225
Avals, cautions et garanties reçus	4		2		2				4		10
Total engagements de garanties reçus	4		2		2				4		10
Solde net	199	22	(2)	174	5			65	116	18	215

Le Groupe est susceptible d'accorder dans le cadre de ses opérations courantes, des garanties pluriannuelles (de type "garantie décennale") qui font généralement l'objet de provisions sur une base statistique au passif du bilan. Les garanties de marché accordées par les établissements financiers aux clients du Groupe constituent pour ces établissements des engagements hors-bilan ; dans le cas où ces garanties pourraient donner lieu à paiement de sommes quelconques, elles feraient alors l'objet de provisions au bilan du Groupe.

18.2 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DIVERS

	31/12/2012	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA & autres	Échéances			31/12/2011
								À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans	
Transport d'images	165			165				54	104	7	154
Maintenance réseau	603					603		113	248	242	69
Obligations en matière de provision retraite (IFC) ^(a)	-										35
Autres	445		3		313 ^(b)	126	3	70	340	35	463
Total engagements contractuels divers donnés	1 213		3		478	729	3	237	692	284	721
Transport d'images	165			165				54	104	7	154
Maintenance réseau	603					603		113	248	242	69
Obligations en matière de provision retraite (IFC) ^(a)	-										35
Autres	439				313 ^(b)	126		64	340	35	457
Total engagements contractuels divers reçus	1 207				478	729		231	692	284	715
Solde net	6		3				3	6			6

(a) Les modifications de régime en matière de provision retraite IFC sont désormais comptabilisées en capitaux propres suite à l'application de l'IAS19R.

(b) TF1 : les engagements présentés à fin 2012 comprennent notamment les deux engagements de cession par TF1 de 31 % d'Eurosport et de 29 % des chaînes payantes au groupe Discovery Communications évalués sur la base des valeurs d'entreprises au 31 décembre 2012, les autres engagements pris vis-à-vis de son partenaire étant soumis à des conditions non remplies à ce jour.

La présentation des engagements ci-avant n'omet pas l'existence d'engagements hors bilan significatifs, selon normes comptables en vigueur.

18.3 CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

	31/12/2012	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Échéances			31/12/2011
							Bouygues SA & autres	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	
Contrats de location simple										
Locations simples données	1 484	41	36	218	95	1 094	206	649	629	1 338
Locations simples reçues	1 484	41	36	218	95	1 094	206	649	629	1 338
Contrats de location simple nets										

Loyers futurs minima restant dus jusqu'à la date normale de renouvellement des contrats (ou date de première résiliation possible) au titre des baux de locations simples nés dans le cadre des activités courantes (terrains, constructions, matériels...). Après réévaluation (augmentation prévisionnelle des loyers), ces montants pour l'essentiel tiennent compte d'un calcul d'actualisation (taux marginal d'endettement).

Bouygues Telecom : engagements donnés dans le cadre de l'exploitation concernant pour l'essentiel des baux commerciaux pour la location des immeubles et des terrains d'exploitation destinés à l'exploitation des sites techniques du réseau (dont loyers relatifs aux sites du réseau : 360 millions d'euros, loyers immobiliers et divers : 139 millions d'euros, loyers des locaux Sequana et Technopôle : 301 millions d'euros, fibre optique et divers : 294 millions d'euros).

18.4 CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT (DÉJÀ COMPTABILISÉS AU PASSIF DU BILAN)

	31/12/2012	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Échéances			31/12/2011
							Bouygues SA & autres	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	
Location-financement	41	1		29	11		16	23	2	55

18.5 AUTRES ENGAGEMENTS

BOUYGUES TELECOM

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture de la population métropolitaine (98 % à 12 ans et 99.6 % + axes routiers prioritaires à 15 ans), renforcée par département (90 % dans chaque département à 12 ans et 95 % à 15 ans), ainsi qu'un engagement de couverture au sein de la zone prioritaire (40 % à 5 ans et 90 % à 10 ans).

Autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans la bande 2 600 MHz attribuée à Bouygues Telecom pour une durée de 20 ans comporte une obligation d'accueillir des MVNO ainsi qu'une obligation de couverture progressive de la population métropolitaine (25 % à 4 ans, 60 % à 8 ans et 75 % à 12 ans).

Autorisation d'émettre en 900 MHz et 1 800 MHz

L'autorisation d'utilisation de fréquences dans les bandes 900 et 1 800 MHz, renouvelée le 9 décembre 2009 pour une durée de 15 ans, imposait à Bouygues Telecom une obligation de couverture de 99 % de la population au 31 décembre 2010. Bouygues Telecom a respecté cette

obligation de couverture. Celle-ci inclut notamment la couverture des zones blanches, ainsi que celle des axes routiers principaux de chaque département. Pour ces derniers, plus de 99,8 % du périmètre de 57 127km est couvert à fin 2012.

Autorisation d'exploitation d'un réseau 3G

L'arrêté du 3 décembre 2002 autorise Bouygues Telecom à établir et exploiter un réseau 3G dans la bande 2,1 GHz pour une durée de 20 ans. Elle comprend un certain nombre d'obligations, concernant notamment le calendrier de déploiement, la couverture de la population, la permanence, la qualité et la disponibilité des services. A ce titre, Bouygues Telecom couvre en 3G 96 % de la population à fin 2012.

Zones Blanches

La convention signée en 2003 entre les trois opérateurs, l'Etat, les collectivités territoriales et l'ARCEP prévoit la couverture de quelques 3 000 communes en zones blanches. Fin 2012, Bouygues Telecom considère que le programme initial de couverture des zones blanches est terminé.

Par ailleurs, les opérateurs ont accepté, au-delà de leur engagement initial, de couvrir 364 nouvelles communes, portant le programme final à plus de 3300 communes à couvrir. Fin 2012, ce programme complémentaire est en voie d'achèvement pour ce qui relève de la responsabilité de Bouygues Telecom.

Accord de partage d'installations de réseaux mobiles 3G

En février 2010, Bouygues Telecom, Orange et SFR ont conclu, sous l'égide de l'ARCEP, un accord de partage d'installations de réseau 3G dans les zones les moins denses du territoire, sur un périmètre plus large que celui des zones blanches 2G. Cet accord a été complété au mois de juillet 2010 pour prévoir l'arrivée ultérieure de Free Mobile.

Un avenant à cet accord a été signé en juillet 2012, précisant le partage.

Ce programme permettra d'offrir une couverture quasi-équivalente à la 2G.

TF1

Au 31 décembre 2012, suite au partenariat conclu avec le groupe Discovery Communications et aux prises de participations de 20 % dans le groupe Eurosport et dans les chaînes thématiques payantes, les engagements suivants ont été pris :

Concernant le groupe Eurosport :

Le groupe Discovery Communications dispose de la faculté d'acquérir, à compter du 21 décembre 2014 et pendant une durée d'un an, 31 % de la société Eurosport SAS, société mère du groupe Eurosport, et de détenir ainsi 51 % du capital de la société.

En cas d'exercice par le groupe Discovery Communications de cette faculté, TF1 pourrait vendre au groupe Discovery Communications le reste de sa participation dans Eurosport SAS, soit 49 % du capital, durant une période d'un an à compter de l'acquisition par le groupe Discovery Communications.

Concernant les chaînes thématiques payantes :

Le groupe Discovery Communications dispose de la faculté d'acquérir, à compter du 21 décembre 2014 et pendant une durée d'un an, 29 % du capital des chaînes thématiques payantes, et de détenir ainsi 49 % du capital de celle-ci.

Dans l'hypothèse où le groupe Discovery Communications acquerrait 31 % de la société Eurosport SAS mais n'acquerrait pas les 29 % du capital des chaînes thématiques payantes, TF1 pourrait céder au groupe Discovery Communications 15 % du capital des chaînes thématiques payantes, de façon à ce que le groupe Discovery Communications atteigne un pourcentage de détention de 35 %.

WBTv : TF1 s'est engagé à céder au plus tard le 31 mars 2013 la totalité de sa participation détenue dans WBTv pour 1 euro symbolique.

18.6 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

BOUYGUES TELECOM

Lors de la cession de la société Darty Telecom le 2 mai 2012, les Établissements Darty et fils ont consenti à Bouygues Telecom une garantie d'actif et de passif.

Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant 18 mois à compter de la date de cession, sauf exceptions tenant à des délais légaux de prescription.

Garantie donnée :

Lors de la cession de la société EXTENSO le 31 octobre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, la société INNOV8. Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu jusqu'au 31 mars 2014, sauf en matière d'impôts où elle expirera 30 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

Lors de la cession de 85 % du capital social de la société FPS Towers le 21 novembre 2012, Bouygues Telecom a consenti une garantie d'actif et de passif à l'acquéreur, Antin Infrastructure Luxembourg X. Cette garantie est plafonnée et pourra être mise en jeu pendant une durée de 18 mois à compter du 21 novembre 2012, ou, selon le cas, à compter de la date de cession des sites cédés postérieurement au 21 novembre 2012, sauf en matière d'impôts où elle expirera 20 jours à l'issue de la durée de la prescription légale applicable.

NOTE 19 EFFECTIFS, ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL ET PARTICIPATION

19.1 EFFECTIF MOYEN

	2012	2011
Cadres	23 675	22 832
Agents de maîtrise et employés	22 621	22 145
Compagnons	30 956	31 371
Sous-total effectif France	77 252	76 348
Effectifs contrats expatriés et contrats locaux	59 652	58 447
Total effectif moyen	136 904	134 795

19.2 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

	31/12/2011	Flux 2012	31/12/2012
Indemnités de fin de carrière (IFC)	308	116	424
Médailles du travail	122	13	135
Autres avantages post emploi (pension)	50	19	69
Total	480	148	628

Ces engagements font l'objet de provisions, enregistrées en passifs non courants.

19.3 ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL, ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE (AVANTAGES POSTÉRIEURS A L'EMPLOI) HORS MÉDAILLE DU TRAVAIL

Les tableaux ci-dessous fournissent des informations sur les engagements du Groupe en matière de retraite.

19.3.1 Régimes à cotisations définies

	2012	2011
Montants comptabilisés en charges	(1 767)	(1 697)

Les cotisations définies présentées ci-dessus comprennent les cotisations versées :

- aux caisses d'assurance maladie et mutuelles,
- aux caisses de retraite (régime obligatoire et régimes complémentaires),
- aux caisses d'assurance chômage.

Information sur les parties liées : cf. note 20.

19.3.2 Régimes à prestations définies

Les pensions concernent notamment le groupe Colas au titre de fonds de pensions situés au Royaume-Uni (gestion indépendante de l'entreprise).

Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat (charges opérationnelles)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2012	2011	2012	2011
Coût des services rendus	4	4	(4)	(1)
Charge d'intérêt sur l'obligation	14	13	15	12
Rendement attendu des actifs du régime			(13)	(12)
Coût des services passés		3	(1)	(2)
Charge / (produit) net comptabilisé au compte de résultat	18	20	(3)	(3)

Convention de signe :

- Charge nette : signe positif,
- Produit net : signe négatif.

Montants comptabilisés au bilan

	Indemnités de fin de carrière		Pensions		Total	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Valeur actualisée des obligations	430	349	352	340	782	689
Juste valeur des actifs du régime (fonds dédiés)	(6)	(5)	(283)	(292)	(289)	(297)
Coût des services passés restant à comptabiliser ^(a)		(37)		2		(35)
Divers		1				1
Passif net comptabilisé en provisions	424	308	69	50	493	358
Ratio : fonds dédiés / valeur actualisée des obligations			80%	86%		

(a) Le coût des services passés restant à comptabiliser est nul au 31 décembre 2012 à la suite de l'adoption en 2012 de la norme IAS 19 révisée.

Variations des éléments du bilan (provisions non courantes)

	Indemnités de fin de carrière		Pensions	
	2012	2011	2012	2011
Au 31 décembre 2011	308	318	50	56
Charges comptabilisées	18	20	(3)	(3)
Variations de périmètre et change			(1)	1
Virements de rubriques et autres	37	(1)	1	(6)
Ecart actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	61	(29)	22	2
Au 31 décembre 2012	424	308	69	50

Répartition par métier au 31 décembre 2012

	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total
	Charge nette d'indemnités de fin de carrière ^(a)	5	1	7	(1)	5	1
Provisions non courantes (bilan) :							
• indemnités de fin de carrière	140	14	190	27	35	18	424
• pensions	1		68				69

(a) La charge 2012 sur pensions n'est pas significative.

Répartition par zone géographique au 31 décembre 2012

	France et DOM	Union européenne	Autres pays européens	Afrique	Amériques	Asie Pacifique	Moyen-Orient	Total
	Charge nette d'indemnités de fin de carrière ^(a)	18						
Provisions non courantes (bilan) :								
• indemnités de fin de carrière	415	1		3	2	3		424
• pensions	17	37			14	1		69

(a) La charge 2012 sur pensions n'est pas significative.

Principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière

	2012	2011
Taux d'actualisation ^(b)	3,30% (iboxx A10)	5,46% (iboxx A10)
Table de survie	INSEE	INSEE
Âge de départ en retraite (selon les métiers) :		
• Cadres	63/65 ans	63/65 ans
• Etams / compagnons	62/63 ans	62/63 ans
Augmentation future des salaires (selon activité) ^(a)	1,8 à 3,6 %	1,9 à 4 %

(a) Taux d'inflation inclus.

(b) Une baisse de 50 points de base du taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 17 millions d'euros au 31 décembre 2012. Selon les principes comptables Groupe, ces écarts actuariels auraient été comptabilisés directement en capitaux propres.

19.4 PARTICIPATION AU CAPITAL

Stock-options

Nombre total d'options pouvant effectivement (juridiquement et économiquement) être exercées : 0.
Cours de bourse au 31/12/2012 : 22,40 euros

Plan : date d'attribution	Solde au 31/12/2012	Date minimale d'exercice normal	Date minimale d'exercice PEE	Cours de levée (€)	Nombre d'options effectivement exerçables
05/09/2006	3 487 495	05/09/2010	05/09/2007	39.49	-
05/06/2007	4 173 215	05/06/2011	05/06/2008	62.63	-
31/03/2008	4 195 427	31/03/2012	31/03/2009	42.68	-
01/04/2009	4 525 662	01/04/2013	01/04/2010	25.62	-
30/06/2010	4 096 108	01/07/2014	01/07/2011	34.08	-
14/06/2011	2 938 736	14/06/2015	14/06/2012	31.43	-
13/06/2012	2 936 175	14/06/2016	14/06/2013	20.11	-
Total					0

Pour être effectivement exerçables les options doivent remplir deux conditions :

- 1) Être juridiquement exerçables au 31/12/2012, soit par exercice normal (4 ans après la date d'attribution du plan), soit par exercice partiel anticipé dans le cadre du PEE.
- 2) Être économiquement exerçables au 31/12/2012 : pour qu'une option soit économiquement exerçable, son prix d'exercice doit être inférieur au cours de clôture au 31/12/2012, soit 22,40 €.

NOTE 20 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES ET LES AVANTAGES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

20.1 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Transactions	Charges		Produits		Créances		Dettes	
	2012	2011	2012	2011	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Parties liées en amont	6	5	1	1			1	
Coentreprises	47	26	213	188	291	283	74	90
Entités associées ^(a)	39	18	317	131	110	67	41	21
Autres parties liées	67	28	240	129	109	89	69	62
Total	159	77	771	449	510	439	185	173
Échéances								
moins d'un an					436	350	185	136
de 1 à 5 ans					50	19		37
plus de 5 ans					24	70		
dont dépréciations pour créances douteuses (sociétés non consolidées pour l'essentiel)					102	84		

(a) La hausse des produits en 2012 est relative à la vente des pylônes par Bouygues Telecom à France Pylônes Services.

Identité des parties liées :

- Parties liées en amont : SCDM (société contrôlée par Martin et Olivier Bouygues) ;
- Coentreprises : principalement sociétés de carrières / SEP de travaux / sociétés de promotion immobilière ;
- Entités associées : notamment transactions avec les sociétés concessionnaires et Alstom ;
- Autres parties liées : essentiellement transactions avec des sociétés non consolidées détenues par le Groupe.

20.2 INFORMATIONS SUR LES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ALLOUÉS AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION (BOUYGUES)

La rémunération des principaux dirigeants concerne les membres du comité de direction générale du Groupe présents au 31 décembre 2012.

Les rémunérations directes s'élèvent à 11 934 928 € dont 7 558 948 € de rémunération de base, 4 375 980 € de rémunération variable payée en 2013 et liée aux performances réalisées en 2012 et 463 786 € de jetons de présence.

Les jetons de présence alloués aux administrateurs et aux censeurs non dirigeants sont de 408 129 €.

Avantages à court terme : néant.

Avantages postérieurs à l'emploi : les membres du comité de direction générale bénéficient d'un régime de retraite additive de 0,92 % du salaire de référence par année d'ancienneté dans le régime. Cette retraite additionnelle annuelle est plafonnée à huit fois le plafond annuel de la sécurité sociale. Ce régime complémentaire a été externalisé auprès d'une compagnie d'assurance. La contribution versée en 2012 au fonds des actifs constitué par la compagnie d'assurance s'est élevée à 3 400 000 €.

Avantages à long terme : néant.

Indemnités de fin de contrat : elles concernent les indemnités de fin de carrière pour un montant de 1 787 327 €.

Paiement en actions : le nombre de titres attribués le 13 juin 2012 (stock-options) aux membres du comité de direction générale est de 649 000 au prix d'exercice de 20,11 €. La date minimale d'exercice est le 14 juin 2016. La charge comptabilisée en 2012 ressort à 40 490 €.

NOTE 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

21.1 INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE DES FILIALES ACQUISES OU SORTANTES

Présentation par métier des flux de trésorerie nets résultant des acquisitions et sorties de filiales.

Sur activités poursuivies

Filiales acquises / sortantes	BTP	Immobilier	Routes	Médias	Télécoms	Bouygues SA et autres	Total 31/12/2012
Trésorerie	(2)	4	(12)	-	15	-	5
Stocks	(1)	-	(2)		2		(1)
Clients et créances	(50)	17	(51)	-	(11)	(1)	(96)
Actifs non courants (hors goodwill)	20	-	132	(6)	(7)		139
Goodwill	(26)	-	(38)	-	(13)	-	(77)
Fournisseurs et dettes courantes	(36)	(22)	(58)	-	12	(1)	(105)
Dettes non courantes	62	-	(5)	-	(5)		52
Provisions non courantes	6	1	(11)	-	1	-	(3)
Impôts non courants	-	-	5	-	-	-	5
Coût d'acquisition ou de cession net	(27)	-	(40)	(6)	(6)	(2)	(81)
Trésorerie acquise ou cédée	2	(4)	12	-	(15)	-	(5)
Dettes nettes sur immobilisations financières			(27)			(1)	(28)
Flux de trésorerie net résultant de l'acquisition ou sortie des filiales	(25)	(4)	(55)	(6)	(21)	(3)	(114)

Sur activités non poursuivies : NÉANT

NOTE 22 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (en milliers d'euros)

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau, en charge des contrôles des comptes consolidés de Bouygues et sociétés faisant l'objet d'une intégration, affectés en compte de résultat consolidé au 31/12/2012.

Missions	Réseau Mazars				Réseau Ernst & Young				Autres réseaux ^(a)				Total charge	
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%			
	12/12	12/11	12/12	12/11	12/12	12/11	12/12	12/11	12/12	12/11	12/12	12/11	12/12	12/11
A - Audit														
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels consolidés ^(b)	(6 653)	(6 227)	95%	96%	(4 786)	(4 472)	95%	96%	(6 876)	(7 121)	79%	84%	(18 315)	(17 820)
• Bouygues SA	(234)	(221)			(235)	(222)							(469)	(443)
• Filiales intégrées	(6 419)	(6 006)			(4 551)	(4 250)			(6 876)	(7 121)			(17 846)	(17 377)
Missions accessoires ^(c)	(231)	(118)	3%	2%	(275)	(175)	5%	4%	(1 063)	(786)	12%	9%	(1 424)	(1 079)
• Bouygues SA	(18)				(111)	(71)							(51)	(71)
• Filiales intégrées	(213)	(118)			(164)	(104)			(1 063)	(786)			(1 373)	(1 008)
Sous-total 1	(6 884)	(6 345)	98%	98%	(5 061)	(4 647)	100%	100%	(7 939)	(7 907)	91%	93%	(19 739)	(18 899)
B - Autres prestations ^(d)														
Juridique, fiscal, social	(98)	(62)	2%	1%					(754)	(461)	9%	5%	(997)	(523)
Autres		(55)		1%						(167)		2%	(222)	
Sous-total 2	(98)	(117)	2%	2%	(145)				(754)	(628)	9%	7%	(997)	(745)
Total charge d'honoraires	(6 982)	(6 462)	100%	100%	(5 061)	(4 647)	100%	100%	(8 693)	(8 535)	100%	100%	(20 736)	(19 644)

(a) Pour la pertinence de l'information d'ensemble, la charge d'honoraires affectée aux "Autres réseaux" des commissaires aux comptes est présentée dans ce tableau.

(b) Y compris les prestations des experts indépendants ou membres du réseau du commissaire aux comptes, auxquels celui-ci a recours dans le cadre de la certification des comptes.

(c) Cette rubrique reprend les diligences et prestations directement liées rendues à l'émetteur ou à ses filiales :

- par le commissaire aux comptes dans le respect des dispositions de l'article 10 du code de déontologie,
- par un membre du réseau dans le respect des dispositions des articles 23 et 24 du code de déontologie.

(d) Il s'agit des prestations hors Audit rendues, dans le respect des dispositions de l'article 24 du code de déontologie, par un membre du réseau aux filiales de l'émetteur dont les comptes sont certifiés.

NOTE 23 PRINCIPAUX TAUX DE CONVERSION

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros.

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		31/12/2012	31/12/2011	2012	2011
EUROPE					
Danemark	Couronne danoise	0,134030	0,134513	0,134315	0,134235
Grande-Bretagne	Livre sterling	1,225340	1,197175	1,231635	1,147776
Hongrie	Forint hongrois	0,003421	0,003179	0,003470	0,003563
Pologne	Zloty polonais	0,245459	0,224316	0,239940	0,241664
République tchèque	Couronne tchèque	0,039760	0,038779	0,039778	0,040651
Roumanie	Nouveau leu roumain	0,224997	0,231305	0,224345	0,235852
Suisse	Franc suisse	0,828363	0,822639	0,830300	0,811804
AMÉRIQUE DU NORD					
États-Unis	Dollar US	0,757920	0,772857	0,773296	0,714277
Canada	Dollar canadien	0,761209	0,756716	0,774828	0,724366
AUTRES					
Maroc	Dirham marocain	0,089714	0,090013	0,090089	0,088806
Thaïlande	Baht thaïlandais	0,024785	0,024396	0,024964	0,023380
Hong-Kong	Dollar Hong-Kong	0,097790	0,099493	0,099705	0,091777
Communauté financière africain	Franc CFA	0,001524	0,001524	0,001524	0,001524
Afrique du Sud	Rand sud africain	0,089504	0,095393	0,094518	0,098585

NOTE 24 : LISTE DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2012

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2012	2011	2012	2011
FRANCE					
INTÉGRATION GLOBALE					
<u>CONSTRUCTION</u>					
Bouygues Construction SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment Ile-de-France SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues Bâtiment International SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues TP SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Axione	Malakoff	99,97	99,97		
Bati-Rénov SA	Orly	99,32	99,32		
Brézillon SA	Margny-les-Compiègne	99,32	99,32		
Challenger SNC	Paris	99,97	99,97		
DTP Terrassement SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
DV Construction SA	Mérignac	99,97	99,97		
Bouygues Energies & Services	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM France (ex Exprimm SA)	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
GFC Construction SA	Caluire et Cuire	99,97	99,97		
Quille Construction SA (ex GTB)	Nantes	99,97	99,97		
Norpac SA	Villeneuve d'Ascq	99,97	99,97		
Pertuy Construction SA	Maxéville	99,97	99,97		
Quille SA	Rouen	99,97	99,97		
Bouygues E&S Maintenance Industrielle (ex Serma SAS)	Feyzin	99,97	99,97		
Sodéarif SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,96	99,96		
<u>IMMOBILIER</u>					
Bouygues Immobilier	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		
SLC	Lyon	100,00	100,00		
SNC Bouygues Immobilier Entreprises Ile-de-France	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		
SNC Bouygues Immobilier Paris	Issy-les-Moulineaux	100,00	100,00		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2012	2011	2012	2011
<u>ROUTES</u>					
Colas SA et ses filiales régionales (Colas, Screg, et Sacer)	Boulogne-Billancourt	96,60	96,55		
Aximum	Chatou	96,59	96,54	100,00	100,00
Colas Guadeloupe	Baie-Mahault (Guadeloupe)	Fusion	96,54	-	100,00
Colas Martinique	Le Lamentin (Martinique)	96,59	96,54	100,00	100,00
Colas Rail	Maisons-Laffitte	96,59	96,54	100,00	100,00
Grands Travaux Océan Indien (GTOI) SA	Le Port (La Réunion)	96,59	96,54	99,99	99,99
Smac et ses filiales	Boulogne-Billancourt	96,59	96,54	100,00	100,00
Société de la Raffinerie de Dunkerque	Dunkerque	96,59	96,54	100,00	100,00
Spac et ses filiales	Clichy	96,59	96,54	100,00	100,00
<u>COMMUNICATION</u>					
Télévision Française 1 SA	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59		
Dujardin et ses filiales	Cestas	43,65	43,59	100,00	100,00
E-TF1	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
Eurosport SAS et ses filiales	Issy-les-Moulineaux	34,92	43,59	80,00	100,00
La Chaîne Info	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
NT1	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
Télé Monte Carlo	Monaco	34,92	34,87	80,00	80,00
Téléshopping	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
TF1 Droits Audiovisuels	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
TF1 Entreprises	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
TF1 Publicité	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
TF1 Vidéo	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
TV Breizh	Lorient	34,92	43,59	80,00	100,00
Une Musique	Boulogne-Billancourt	43,65	43,59	100,00	100,00
Méto France Publications	Paris	43,65	43,59	100,00	100,00
<u>TÉLÉCOMMUNICATIONS</u>					
Bouygues Telecom SA et ses filiales	Paris	90,53	89,55		
<u>FILIALES DIVERSES</u>					
Bouygues Relais SNC	Paris	100,00	100,00		
GIE 32 Hoche	Paris	90,00	90,00		
Société Française de Participation & Gestion (SFPG) SA et ses filiales	Paris	99,76	99,76		
Serendipity et ses filiales	Paris	100,00	100,00		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2012	2011	2012	2011
INTÉGRATION PROPORTIONNELLE					
<u>CONSTRUCTION</u>					
Evesa SAS	Paris	32,99	32,99		
Chrysalis Développement SAS	Paris	64,98	64,98		
<u>ROUTES</u>					
Carrières Roy	Saint-Varent	48,29	48,26	49,98	49,98
MISE EN ÉQUIVALENCE					
<u>CONSTRUCTION</u>					
Adelac SAS	Archamps	45,85 ^(b)	45,85	46,09	46,09
Autoroute de liaison Seine-Sarthe SA	Bourg-Achard	33,16	33,16		
Axione Infrastructures SAS et ses filiales	Saint-Quentin-en-Yvelines	15,00	15,00	20,00	20,00
Consortium Stade de France SA	Saint-Denis	33,32	33,32		
<u>ROUTES</u>					
Cofiroute	Sèvres	16,10	16,09	16,67	16,67
<u>COMMUNICATION</u>					
Groupe AB	La Plaine Saint-Denis	14,62	-	33,50	-
<u>FILIALES DIVERSES</u>					
Alstom	Levallois-Perret	29,39	30,75		
Finagestion et ses filiales (Afrique)	Saint-Quentin-en-Yvelines	19,98	20,00		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

(b) 39,19 % Bouygues Construction, 6,66 % Colas.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2012	2011	2012	2011
INTERNATIONAL					
INTÉGRATION GLOBALE					
CONSTRUCTION					
Acieroid SA	Barcelone / Espagne	99,97	99,97		
Bouygues Thaï Ltd	Changwat Nonthaburi / Thaïlande	48,99	48,99		
Bouygues UK Ltd	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Bymaro	Casablanca / Maroc	99,96	99,96		
Bouygues E&S Infrastructure UK (ex David Webster Lighting et ses filiales)	Harlow / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Dragages et TP (Hong-Kong) Ltd	Hong-Kong / Chine	99,97	99,97		
DTP Singapour Pte Ltd	Singapour	99,97	99,97		
Bouygues E&S FM UK (ex Ecovert FM)	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Bouygues E&S Contracting UK (ex ETDE Contracting Ltd)	East Kilbride / Ecosse	99,97	99,97		
Bouygues E&S Gabon (ex ETDE Gabon)	Libreville / Gabon	84,39	84,39		
Bouygues E&S Hungary (ex ETDE Hungary)	Gyor / Hongrie	99,97	99,97		
Goukoto Mining Services	Bamako / Mali	99,97	99,97		
Icel Maidstone Ltd et ses filiales	Londres / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Karmar SA	Varsovie / Pologne	99,97	99,97		
Kohler Investment SA	Saint-Quentin-en-Yvelines	99,97	99,97		
Leadbitter Bouygues Holding Ltd et ses filiales	Abingdon / Royaume-Uni	99,97	50,98		
Losinger Marazzi AG (ex Construction AG)	Köniz / Suisse	99,97	99,97		
Losinger Holding AG (ex Marazzi Holding)	Köniz / Suisse	99,97	99,97		
Prader Losinger SA	Sion / Suisse	99,64	99,64		
Thomas Vale Group	Worcestershire / Royaume-Uni	99,97	-		
VCES Holding s.r.o. et ses filiales	Prague / République tchèque	99,97	99,97		
VSL International Ltd	Köniz / Suisse	99,87	99,87		
Warings Construction Group Holding Ltd et ses filiales	Portsmouth / Royaume-Uni	99,97	99,97		
Westminster Local Education Partnership Ltd	Londres / Royaume-Uni	89,97	89,97		
IMMOBILIER					
Bouygues Immobilier Polska Sarl	Varsovie / Pologne	100,00	100,00		
Bouygues Inmobiliaria SA	Madrid / Espagne	100,00	100,00		
Parque Empresarial Cristalia SL	Madrid / Espagne	100,00	100,00		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.

Sociétés	Ville / Pays	% d'intérêt		% contrôle direct et indirect ^(a)	
		2012	2011	2012	2011
<u>ROUTES</u>					
Colas Belgium et ses filiales	Bruxelles / Belgique	96,59	96,54	100,00	100,00
Colas Canada Inc.	Montréal Québec / Canada	96,60	96,55	100,00	100,00
Colas Cz	Prague / République tchèque	95,73	95,68	99,10	99,10
Colas Danmark A/S	Virum / Danemark	96,60	96,55	100,00	100,00
Colas Gabon	Libreville / Gabon	86,84	86,80	89,90	89,90
Colas Hungaria et ses filiales	Budapest / Hongrie	96,60	96,55	100,00	100,00
Colas Inc. et ses filiales	Morristown New Jersey / Etats Unis	96,60	96,55	100,00	100,00
Colas Ltd et ses filiales	Rowfant / Royaume-Uni	96,60	96,55	100,00	100,00
Colas du Maroc et ses filiales	Casablanca / Maroc	96,60	96,55	100,00	100,00
Colas Polska	Sroda-Wielkopol / Pologne	96,60	96,55	100,00	100,00
Colas SA et ses filiales	Lausanne / Suisse	95,85	95,80	99,22	99,22
<u>FILIALES DIVERSES</u>					
Challenger Réassurance	Luxembourg	99,99	99,99		
Uniservice	Genève / Suisse	99,99	99,99		
INTÉGRATION PROPORTIONNELLE					
<u>CONSTRUCTION</u>					
Bombela Civils Jv Ltd	Johannesburg / Afrique du Sud	44,99	44,99		
<u>ROUTES</u>					
Gamma Materials	Beau Bassin / Ile Maurice	48,24	48,22	50,00	50,00
MISE EN ÉQUIVALENCE					
<u>CONSTRUCTION</u>					
Bina Fincom	Zagreb / Croatie	44,99	44,99		
Hermes Airports Ltd	Nicosia / Chypre	21,99	21,99		
Société Concessionnaire du Pont Rivieira Marcory	Abidjan / Côte d'Ivoire	48,99	-		

(a) Si le pourcentage de contrôle est différent du pourcentage d'intérêt.